



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture



Convention du Patrimoine Mondial

CCBP

**Programme de
renforcement
des capacités
dans les Caraïbes**

Dans les Patrimoine Mondial



**Gestion des centres
historiques**

MODULE

5

Module



5

Gestion
des centres
historiques

Préparé par: Cristina lamandi

Nous voudrions vivement remercier les collègues de la Unité des Projets Spéciaux du Centre de Patrimoine Mondiale, ainsi que les collègues du Bureau Régional de l'UNESCO pour la Culture en Amérique Latine et dans les Caraïbe, de leur appui et disposition, ainsi que les collègues des bureaux de l'UNESCO à Kingston et Port-au-Prince.

Nous sommes de même très reconnaissants des spécialistes, collaborateurs, traducteurs, dessinateurs et éditeurs, qui ont contribué à l'élaboration de ces modules de formation.

Nous remercions spécialement, le Réseau d'Experts des Caraïbes, et les Institutions qui ont collaboré à ce projet.

Ainsi que les Pays Bas, l'Italie et l'Andorra qui ont apporté leur appui économique pour le projet.

Centre pour le patrimoine mondial

Francesco Bandarin, Director

Unité des Projets Spéciaux

Ron van Oers

Sachiko Haragushi

Bureau Régional de l'UNESCO pour la culture en Amérique Latine et dans les Caraïbe

Herman van Hooff, Director

Grazia Piras

Victor Marin

Sandra Varela

Consultantes

Grazia Piras (Módulo 1)

Ricardo Núñez (Módulo 2)

Herbert S. Stovel (Módulo 3)

Isabel Rigol (Módulo 4)

Cristina Iamandi (Módulo 5)

Dessin et Édition

Juan Ricardo Martínez Bazil

Ivón Peñalver

Traducteurs

Christian Parrilla

Jacques Bonaldi

Mike Phillips

Marina Lamadrid

Julián Rodríguez

UNESCO La Habana

Calle Calzada 551 esquina a calle D, Vedado,

La Habana 10400

Tels.: (537) 833 3438,

(537) 832 2840, (537) 832 7638,

(537) 832 1787,

Fax: (537) 833 3144

E-mail: ccbp@unesco.org.cu

www.unesco.org.cu/ccbp

AVERTISSEMENT

Les auteurs sont responsables pour les choix et la présentation des faits contenus dans la présente publication et pour les opinions qui y sont exprimées, qui ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et de ce fait n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées et la présentation des données qui figurent dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Programme de gestion du patrimoine culturel dans les caraïbes

Le Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes (CCBP) est un programme de formation à long terme qui vise à la gestion du patrimoine culturel et se propose de créer un **réseau** caribéen d'experts en patrimoine. Ceux-ci peuvent à leur tour partager des connaissances, des savoir-faire et des compétences techniques sur le *modus operandi* de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Convention du patrimoine mondial), et sur la gestion du patrimoine en général.

Le CCBP a été conçu pour répondre aux besoins identifiés dans le Rapport périodique 2004, Amérique Latine et dans les Caraïbes (<http://whc.unesco.org/en/series/18>), qui a montré que la plupart des Etats caribéens Parties n'avaient pas encore les capacités et les compétences techniques requises pour protéger et gérer dûment les sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial et identifier autres sites.

Le CCBP a été approuvé en 2004 par le Comité du Patrimoine mondial comme partie intégrante du Plan d'action pour le Patrimoine mondial dans les Caraïbes.

Le **CCBP est composé** d'un module de formation central et obligatoire intitulé *Mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* et d'une **série d'autres modules axés sur les différents aspects de la gestion** (tourisme, centres historiques, risques et paysages culturels), dont chacun a une durée de trente heures et s'accompagne d'exercices pratiques, d'analyses d'études de cas régionaux et de discussions.

La UNESCO a le plaisir de présenter cette première Edition du **Module 5: Gestion des centres historiques**, préparé avec la contribution de la spécialiste Cristina Iamandi.

Beaucoup de sites du patrimoine mondial des Caraïbes sont des centres historiques. Ceux-ci sont des corps dynamiques exposés à de constants changements en fonction des évolutions socio-économiques ; il est donc grandement nécessaire de fournir des conseils afin de pouvoir prévoir ces changements et d'y répondre. Les participants, analysant des études de cas, apprendront comment parvenir à un équilibre entre la réhabilitation, la restauration, la reconstruction et la maintenance urbaines de l'authenticité et de l'intégrité ; comment maîtriser des phénomènes tels que l'embourgeoisement et la perte de l'identité ; comment évaluer des projets de développement et comment générer des ressources financières. Ce module dotera les participants de la plupart des méthodologies de pointe concernant des plans de gestion intégrée dans des contextes urbains.

Contenue

Séance		Introduction	8
		Programme thématique	11
		Introduction au Module 5	12
	1	Introduction à la gestion des villes historiques	14
	2	Mise au point d'une stratégie de gestion: la méthodologie de la planification	16
	3	Identifier l'équipe de planification et le groupe d'intervenants	18
	4	Documentation et description du site	19
	5	Examen de la signification	21
	6	Evaluation de l'état physique	23
	7	Evaluation du contexte de la gestion	25
	8	Politiques, objectifs et stratégie de gestion concernant la conservation, le développement et la maintenance des villes historiques	26
	9	Mise en œuvre, suivi et examen	30
	10	Elaboration d'un Plan de gestion	31
	11	Bonnes pratiques en gestion de villes historiques: études de cas	32
		Conclusions et clôture	33
		Visite de terrain	34
		Exercices et séminaires	35
		Inventaire des structures bâties et des espaces publics	37
		Examen des valeurs. Déclaration de signification	38
		Identifier les questions de gestion; conduire une enquête de contexte de gestion	39
		Association entre analyse et prise de décision: élaborer des politiques, fixer des objectifs, formuler des stratégies	40
		Bibliographie	41

Introduction

Les pouvoirs coloniaux qui exploitèrent l'Amérique se mêlèrent aux habitants autochtones et aux esclaves africains et donnèrent naissance à un patrimoine culturel multiethnique. Les colonisateurs espagnols, portugais, hollandais, anglais et français et les négriers se consolidèrent le long des côtes et des îles, se faisant la guerre mutuellement. Certains de ces premiers établissements se sont bien conservés et offrent aujourd'hui des preuves d'un passé historique et culturel composés de nombreuses couches. L'architecture et l'aménagement urbain de ces établissements portent les témoignages de l'interaction harmonieuse de styles et de traditions d'aménagement européens adaptés aux circonstances climatiques locales et à l'exubérance caribéenne.

Des changements sociaux et économiques sont en train de provoquer la rapide décadence de nombreuses villes historiques des Caraïbes ou leur remplacement par des cités modernes. L'opinion publique est rarement consciente de leur valeur, tandis que les activités largement répandues d'aménagement urbain sont peu intéressées par l'intégration des anciennes et nouvelles structures en un tout fonctionnel et par la participation des groupes d'intervenants les plus larges à cette planification afin de mieux refléter les valeurs et les priorités des communautés concernées.

Conservation et développement ne sont pas des objectifs antagonistes : ils devraient – et ils peuvent – faire partie d'un processus de développement unique. Les projets de conservation ont besoin des perspectives de développement, de la même manière que le développement durable exige un approche appropriée dans la détermination des politiques de conservation. Le développement ne se situe dans le vide, mais à un lieu donné, dans un environnement donné. Il faut donc comprendre et accepter ce fait qui coule de source avant de prendre des décisions en matière de conservation et de développement.

L'équilibre est important: ce que l'on préserve donne aux habitants un sens de continuité, d'identité et de stabilité; ce qui est nouvellement créé peut garantir la survie, revitaliser ou exercer une fonction impossible autrement.

Le module de formation proposé ci-dessous vise à permettre aux stagiaires de comprendre à quel point la gestion d'une ville historique est complexe et à leur fournir les étapes méthodologiques fondamentales concernant la mise au point de plans de gestion des centres historiques. Il est donc axé sur la compréhension de ce qu'est une ville historique – collecte, analyse et évaluation des informations sous-tendant les décisions de nature politique – et sur les processus conduisant à la mise au point et en œuvre desdites décisions. Il offre un terrain de débat, une méthode et un langage communs qui doivent permettre de garantir un équilibre entre l'ancien et le nouveau d'une manière durable. Le résultat de ces processus est un plan de gestion.

A la différence de la plupart des programmes de formation similaires, conçus en fonction du patrimoine culturel européen et à portée universelle, celui-ci offre à la fois un aperçu d'une approche « internationale » actualisée de cette question et une « adaptation » de ce schéma général aux traditions caribéennes d'identité culturelle et de préservation de celle-ci. Par ailleurs, la plupart des études de cas et des photos concerneront les sites patrimoniaux des Caraïbes.

Ce module est conçu pour répondre aux besoins des individus – planificateurs en service, futurs commissaires de villes ou quartiers historiques, futurs gérants de sites dans des bureaux de préservation, ou personnes en transition dans leur carrière souhaitant améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans la gestion de villes historiques. Il vise avant tout à introduire les stagiaires à la gestion des villes historiques et à leur donner des compétences de base à ce sujet, l'accent étant mis sur les formes et structures d'établissement caractéristiques de la culture caribéenne.

Objectifs

Le module de formation vise à doter les stagiaires des connaissances élémentaires requises en matière de gestion des villes historiques et d'une méthodologie appropriée de mise au point et en œuvre des plans correspondants.

Objectifs concrets du module de formation

1. Doter des stagiaires à antécédents divers des connaissances élémentaires concernant la gestion des villes historiques, en particulier de planification de la gestion, dont les concepts, perspectives et méthodologies associés à la description, à l'interprétation et à l'analyse du patrimoine architectural et urbain.
2. Améliorer l'efficacité du mouvement conservationniste dans les Caraïbes par le recyclage de professionnels qualifiés en planification, interprétation et administration de la gestion de conservation urbaine, et par une prise de conscience communautaire accrue des objectifs et des techniques de gestion de la conservation urbaine.
3. Mettre les stagiaires au courant des chartes et recommandations internationales et des principales questions actuellement en débat au sujet de la gestion des villes historiques.
4. Promouvoir les principes et pratiques les plus actualisés en matière de planification de la gestion de la conservation urbaine.
5. Faire dûment comprendre aux stagiaires ce qu'est le patrimoine urbain caribéen et prendre conscience aux professionnels de la conservation de sa signification culturelle par rapport à d'autres traditions culturelles.
6. Préparer les stagiaires à intervenir dans des pratiques professionnelles réelles en simulant les activités typiques et les questions de recherche pouvant se présenter à un gérant de site.
7. Les préparer à analyser, à évaluer et à mettre au point des politiques et des stratégies.
8. Les préparer à présenter du mieux possible le plan de gestion et les projets connexes aux décideurs, aux donateurs, aux propriétaires, etc.

Description

Le module proposé comprend:

1. Identification et interprétation des preuves des forces culturelles – modèles d'établissement primitif, transport, aménagement, etc. – ayant façonné la ville historique.
2. Méthodes de recherche dans une ville historique par recours aux preuves d'archives et physiques, par lecture et comparaison de plans, enquêtes et inventaires du passé, par déchiffrement et documentation de la ville à travers des rapports, des cartes, des photos de professionnels, etc.
3. Examen intégral de la ville historique, dont évaluation de sa signification – pourquoi et pour qui est-elle importante – état de conservation, causes de la décadence, contraintes, risques et menaces, évaluation du contexte de gestion en place, de pair avec les méthodes et instruments permettant de mener ces évaluations.
4. Questions juridiques concernant la gestion d'un environnement bâti. Techniques légales de base pour protéger les structures historiques (zones de conservation et zones tampons désignées, législation sur la protection, réglementations urbaines relatives à la ville historique, schémas directeurs, plans régionaux, etc.).

Structure

Conférences

Ces conférences sont conçues en six parties:

1. Une fois conclu le cours liminaire, la première partie introduit au module de formation buts et objectifs de formation, description, structure, buts et assignations (une séance d'introduction).
2. La seconde partie introduit au thème concret : la gestion des villes historiques. Elle commence par une explication des termes clefs et des concepts de base utilisés pour planifier la gestion de conservation de villes historiques, la nécessité et le propos de la gestion, les principes clefs de la gestion, les stratégies de gestion, la conservation urbaine et le développement durable, et la nécessité d'une approche intégrée et holistique, et les documents d'orientations pertinents (une séance).

3. La troisième partie est axée sur la mise au point d'une stratégie de gestion et du Plan de gestion: Introduction (approche, objectifs, méthodologie, acteurs) ; description du site ; évaluation de l'importance du site ; évaluation de son état physique ; pressions et forces de changement ; politiques, objectifs et stratégies de gestion de la conservation (cinq séances).
4. La quatrième partie aborde la mise en œuvre, le suivi et l'examen des plans de gestion (une séance).
5. La cinquième partie aborde l'élaboration et la présentation du Rapport concernant le Plan de gestion, illustrées par des exemples concrets de villes historiques (une séance).
6. La conclusion résume les principaux problèmes que soulève la gestion de villes historiques et les résultats des travaux et exercice de terrain, et rappelle les questions éthiques en jeu dans la conservation.

Travaux et exercices de terrain (terrain et cours)

- La préparation à l'élaboration de plans de gestion ne peut se faire qu'en simulant les activités de terrain, de recherche et de conception impliquées dans un projet réel. Une série d'applications pratiques, dont des travaux de terrain et de cours, interviendront donc en parallèle aux classes théoriques.
- Les travaux de terrain permettront aux stagiaires de mettre en pratique sans retard les connaissances spécialisées acquises.
- Les exercices complètent les conférences en classe par des cas réels et introduisent les stagiaires aux méthodes de recherche et d'enquête.
- Les résultats des exercices correspondent aux principales étapes de planification de la gestion seront discutés au cours des séminaires.

Séminaire

- Chaque exercice se conclura sur un séminaire. Sous la conduite de l'instructeur, et à partir des lectures recommandées et des connaissances acquises durant les conférences, les stagiaires présenteront leur travail qui sera ensuite discuté collectivement.
- Le séminaire offre l'occasion d'échanges proches entre stagiaires et instructeurs.

Objectifs et tâches

1. Le module met l'accent sur des applications professionnelles des méthodes de planification de la gestion relatives à des villes historiques à travers une série de conférences et d'activités de terrain. L'objectif est d'introduire les stagiaires à la gestion des villes historiques et de les préparer au « monde réel » de la pratique professionnelle en simulant des activités typiques et aux questions de recherche qui pourraient se présenter à un gestionnaire de site.
2. Le cours est spécialement conçu pour aborder les exigences concrètes des villes historiques des Caraïbes et répondre aux besoins de formation spécifiques des professionnels caribéens de la conservation. Les applications pratiques concernent les villes historiques ou les centres-villes historiques des Caraïbes ayant besoin de plans de gestion, choisies en collaboration avec les autorités locales chargées de la préservation. L'approche de l'histoire de l'architecture et de la planification, des méthodes de terrain et des aspects légaux et administratifs de la conservation est fondée sur l'expérience tant internationale que caribéenne.
3. Le module permettra aux stagiaires d'instruire des techniciens impliqués dans la protection et la gestion des villes historiques, de sorte qu'ils pourront jouer le rôle tant de spécialistes que d'éducateurs, une fois de retour chez eux. Ceci permettra une amélioration immédiate de la qualité des projets de conservation et de développement, dans l'attente de la mise au point d'un programme destiné aux techniciens.
4. Chaque groupe de stagiaires doit compléter une série de tâches (quatre exercices).
5. Chaque groupe comprend de cinq à six stagiaires.
6. Les résultats des travaux d'équipe et individuels seront présentés et discutés durant le séminaire organisé à la fin de chaque exercice.
7. Les conférences, les travaux de terrain et les discussions en séminaire constituant des parties importantes du module, les stagiaires doivent obligatoirement y assister.

Programme thématique

1er jour	2e jour	3e jour	4e jour	5e jour
Cours liminaire				
Introduction au module 5 C1: Introduction à la gestion des villes historiques	C6: Evaluation de l'état physique C7: Evaluation du contexte de la gestion	Visite du site	E2 Evaluation des valeurs. Déclaration d'importance (ou Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle dans le cas des villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial)	E4 Association entre analyse et prise de décision : mise en place de politiques, fixation d'objectifs, formulation de stratégies
Pause	Pause			
C2: Mise au point d'un plan de gestion: la méthodologie de la planification C3: Identification d'une équipe de planification et du groupe d'intervenants	C8: Prise de décision: politique de gestion, objectif, stratégie de conservation, développement et maintenance de la ville historique		S2: Présentations et discussions de l'exercice 2 E3 Identification des questions de la gestion ; enquête sur le contexte de la gestion	S4: Présentations et discussions de l'exercice 4
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
C4: Présentation et description de la ville historique	C9: Mise en œuvre, suivi et examen	E1	E3	C11: Bonnes pratiques en gestion de villes historiques : études de cas.
C5: Evaluation de la signification	C10: Elaboration d'un Plan de gestion	S1: Présentations et discussions de l'exercice 1	S3: Présentations et discussions de l'exercice 3	Conclusions et clôture

Introduction au Module 5

Thème principal: Cette séance introduit le module 5 dans le cadre du CCBP : objectifs, description, structure et contenu. Les stagiaires seront informés des questions de planification et de logistique et des ressources disponibles.

Cours liminaire

Le cours sera ouvert formellement par des représentants de la municipalité, des autorités locales chargées de la conservation et par un représentant du bureau de l'Unesco chargé de la coordination du Programme de renforcement des capacité dans les Caraïbes (CCBP).

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. But et objectifs du Module	• Informer les stagiaires du but et des objectifs du module en rapport avec leur attente et leurs besoins.
2. Contenu, structure et méthodologie du Module	• Saisir la structure et le contenu du module et la méthode pour en atteindre les objectifs.
3. Ressources	• S'informer des ressources humaines, écrites et cybernautiques proposées pour le module et de la meilleure manière d'y accéder et de les utiliser.

Les stagiaires recevront au début un programme détaillé du module et le jeu de documents concernant la visite du site et les exercices.

1. But et objectifs du module

- Pour établir un terrain d'entente, les stagiaires seront invités à se présenter et à informer de leurs antécédents éducationnels et professionnels, de leurs responsabilités actuelles, de leurs intérêts et de ce qu'ils attendent du module.
- L'instructeur rappellera les attentes des stagiaires qu'il intégrera du mieux possible dans les objectifs du module afin d'y répondre au mieux.
- Le module de formation vise à donner aux stagiaires les connaissances de base requises en matière de gestion de villes historiques et la méthodologie adaptée pour mettre au point et en œuvre des plans de gestion les concernant.

Les objectifs éducatifs principaux sont les suivants:

- Fournir à des stagiaires aux antécédents différents les connaissances de base en matière de gestion des villes historiques, dont les concepts, les perspectives et les méthodologies de planification associés à la description, à l'interprétation et à l'analyse du patrimoine architectural et urbain.

- Améliorer l'efficacité du mouvement conservateur dans les Caraïbes par le recyclage de professionnels qualifiés en planification, interprétation et administration de la gestion conservatrice.
- Informer les stagiaires des chartes et recommandations internationales, et des questions principales en discussion en matière de gestion des villes historiques.
- Promouvoir l'utilisation des principes et pratiques les plus de pointe en matière de planification de la gestion conservatrice.
- Fournir aux stagiaires une compréhension adéquate du patrimoine urbain caribéen et conscientiser les professionnels de la préservation au sujet de son importance culturelle par rapport à d'autres traditions culturelles.
- Préparer les stagiaires à des situations de la vie réelle en simulant des situations typiques et des points de recherche se présentant à un gestionnaire de site.
- Perfectionner la capacité d'analyse, d'évaluation et de mise au point de politiques et de stratégies.
- Perfectionner la capacité de présenter au mieux le plan de gestion et les projets connexes aux décideurs, aux donateurs et aux autres intervenants.

Le stage peut inclure des objectifs supplémentaires:

- Tester et améliorer la documentation et les objectifs afin de les utiliser dans d'autres contextes.
- Mettre en place un réseau régional des personnes intéressées par la gestion des villes historiques.

2. Contenu, structure et méthodologie du Module

- L'instructeur présentera en termes généraux le contenu et la structure prévus du module en les ébauchant sur un tableau noir ou blanc, puis les mettra en rapport avec le programme détaillé distribué au début du stage.
- L'instructeur discutera avec les stagiaires de l'approche du module prévue ainsi que des différentes méthodes pédagogiques envisagées : conférences, discussions, analyses à chaque séance, exercice(s) ou l'équivalent, visites de terrain, suivi d'après module. Il devra préciser aux stagiaires que la plupart des séances serviront en règle générale à leur fournir des connaissances et à promouvoir leur sensibilisation, et que l'exercice (ou les exercices) visera à leur faire appliquer ce qu'ils ont appris durant les conférences. Il devra insister sur l'importance d'une approche interactive et de leurs propres contributions.

3. Ressources

L'instructeur principal examinera les ressources disponibles qui devraient inclure les suivantes:

Ressources humaines. L'instructeur principal devrait se présenter et donner les détails pertinents de ses antécédents professionnels. Bien qu'un seul instructeur puisse normalement gérer un module comme celui-ci, il est toujours avantageux d'impliquer à ce titre des experts locaux, notamment pour appuyer l'exercice (ou les exercices). Il faudrait (le cas échéant) présenter d'autres instructeurs et décrire leurs antécédents. Il devrait aussi suggérer que les stagiaires, compte tenu de leur formation et de leur expérience, soient aussi considérés comme des ressources humaines pendant le stage.

Documents de référence. Un jeu de documents de référence devrait être fourni à chaque stagiaire soit en version papier soit en version numérique ; conçu pour le stage, il devrait être toutefois assez solide pour que les stagiaires puissent s'en servir à leur retour chez eux. Il devrait aussi inclure des chapitres ou des articles tirés de références clefs dans ce domaine ; une sélection des documents d'orientation internationaux pertinents, tels que chartes, recommandations, déclarations, ainsi qu'une bibliographie solide de sources tant écrites que du Web.

SÉANCE 1 Introduction à la gestion des villes historiques

Thèmes: Définition et explication du concept de « patrimoine urbain »; Évolution, définition, principes clefs et objectifs de la gestion; Rôle de l'Unesco et principaux documents d'orientation

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Patrimoine urbain	• Faire connaître aux stagiaires ce qu'est le patrimoine urbain et les informer de l'évolution de ce concept.
2. Evolution des villes historiques et quelques points clefs	• Mettre les stagiaires au courant des raisons de la survenue et de la persistance des problèmes des villes historiques, des changements survenus graduellement dans la pratique de leur conservation, des leçons tirées de l'expérience et des études de cas des bonnes pratiques..
3. Définition de la gestion et principes clefs de la gestion	• Faire connaître aux stagiaires les principaux principes de gestion.
4. Objectifs de gestion actuels	• Faire comprendre aux stagiaires pourquoi la gestion est nécessaire pour les villes historiques et comment elle fonctionne.
5. Rôle de l'Unesco et principaux documents d'orientation	• Faire prendre conscience aux stagiaires du rôle directeur joué par l'Unesco dans la gestion des villes historiques et des villes inscrites au patrimoine mondial en particulier. • Faire connaître aux stagiaires les principaux documents d'orientation: Convention de l'Unesco, chartes, recommandations, etc.

Aperçu des points à traiter

1. Patrimoine urbain

Cette séance commence par un aperçu historique de l'évolution du concept de « patrimoine urbain » et de son expansion graduelle depuis la conservation des monuments, de leurs environnements et des ensembles urbains jusqu'à celle des sites, des centres-villes, des villes historiques et des paysages culturels.

La séance donne aussi un bref historique des origines des problèmes des villes historiques et des réponses à ceux-ci ; définit la gestion urbaine et identifie les

principes clefs qui en guident l'opération ; identifie les objectifs et les principales questions de la gestion actuelle ; et souligne le rôle des conventions de l'Unesco et des autres principaux documents d'orientation dans cette activité.

2. Evolution du concept de ville historique et quelques points clefs

L'instructeur s'étendra sur les politiques spécifiques de chaque période (reconstruction des années 50, revitalisation des années 60, renouveau des années 70,

redéveloppement et conservation urbaine intégrée des années 80, régénération fondée sur la conservation des années 90) et mettra l'accent sur leurs principales stratégies et orientations, les acteurs et intervenants clefs, le niveau spatial de l'activité, l'axe économique, le contenu social, le contexte physique et l'approche environnementale.

Les points susmentionnés fournissent une base permettant de définir la gestion comme une vision et une action d'ensemble et intégrées qui dégagent la signification – ou les valeurs – d'un site de sorte que celles-ci soient conservées en cas de toute utilisation, altération et extension futures. Il s'agit aussi d'améliorer durablement la condition économique, physique, sociale et environnementale d'une ville historique.

3. Définition de la gestion et principes clefs de la gestion

Les principes clefs de la gestion sont les suivants:

- Evaluer, protéger et maintenir la signification de la ville historique. L'interprétation, la présentation et l'éducation prolongent la vie des valeurs patrimoniales.
- Evaluer l'état du site.
- Définir ce que l'on veut atteindre en gérant une ville historique.
- Agir en accord avec les principes du développement durable. Les caractéristiques physiques d'une ville historique ne sont pas de ressources renouvelables. Pour que son utilisation soit durable, il faut la gérer de telle sorte qu'elle réponde aux besoins contemporains, et ce d'une façon qui ne réduise pas indûment sa valeur et sa signification historiques ou culturelles.
- Chercher à garantir un consensus grâce à la participation et à la coopération les plus pleines possibles de tous les intervenants ayant un intérêt

légitime dans la gestion d'une ville historique ; tout changement important exige une consultation préalable des intervenants locaux et des autorités locales ou nationales appropriées, ce qui peut passer par des partenariats ou par d'autres modalités.

- Assurer un bon système de suivi.
- Réviser les programmes de mise en œuvre de départ.

4. Objectifs de gestion actuels

La gestion vise à fournir un cadre permettant de conserver les caractéristiques culturelles patrimoniales d'une ville historique. Ceci inclut la protection et le renforcement de ses caractéristiques architecturales, archéologiques, paysagistes et naturelles, et de ses emplacements urbains et paysagistes, en améliorant la compréhension du site, son interprétation et son utilisation en tant que ressource éducative et en soutenant la vitalité culturelle, sociale et économique de la communauté locale

5. Rôle de l'Unesco et principaux documents d'orientation

On expliquera ensuite les orientations internationales et les institutions spécialisées impliquées dans la gestion des villes et établissements historiques. La séance conclura sur un aperçu des principaux documents d'orientation – tels que les conventions de l'Unesco, la stratégie globale, les Orientations, les chartes et recommandations pertinentes et le document de Nara sur l'authenticité.

On trouvera les documents auxquels la séance fait référence dans la compilation préparée pour ce stage et incluse dans la documentation remise aux stagiaires.

SÉANCE 2 Mise au point d'une stratégie de gestion: la méthodologie de la planification

Thème principal: Cette séance aborde l'approche intégrée, complète et axée sur les valeurs de la planification de la gestion des villes historiques, ses caractéristiques et ses résultats (le Plan de gestion) et discute la méthodologie permettant de la préparer

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. La planification de la conservation	• Faire comprendre aux stagiaires à quel point il est nécessaire de planifier la conservation et quels en sont les avantages. • Informer les stagiaires des caractéristiques essentielles que revêt la planification de la conservation.
2. Le Plan de gestion: définition, principes, objectifs	• Faire comprendre aux stagiaires en quoi consiste un Plan de gestion, et quels en sont les principes et les objectifs.
3. Méthodologie de la planification du développement	• Apprendre aux stagiaires les étapes à suivre dans la mise au point d'un Plan de gestion.

Aperçu des points à traiter

1. La planification de la conservation

On attache trop fréquemment de l'importance au résultat – le « plan » – tout en sous-évaluant ou négligeant le processus permettant de l'obtenir. La planification offre des avantages qui vont au-delà du résultat. Elle est l'occasion de:

- Créer une vision partagée entre l'équipe responsable du site et les intervenants extérieurs intéressés par celui-ci.
- Impliquer les acteurs clefs et resserrer les relations, négocier les différends et former des alliances qui seront bénéfiques au site.
- S'engager dans une prise de décision transparente, ouverte et claire pour tous.
- Réexaminer, évaluer et synthétiser l'information concernant le site.
- Tenir compte des besoins des générations futures et de la nôtre.

La planification est un puissant instrument qui permet de:

- Penser les décisions et les adopter d'une manière logique.
 - Dégager les priorités en comprenant ce qui est vraiment important pour un site.
 - Expliquer et justifier les décisions.
 - Garantir que les résultats des décisions soient durables.
- La planification servira comme une feuille de route qui permettra de prendre de bonnes décisions et de gérer les problèmes.
- La planification complète relative à la gestion d'une ressource culturelle (gestion de la conservation ou d'un site) consiste en une approche intégrée et interdisciplinaire de la préservation d'un environnement bâti en vue d'aborder les conditions changeantes de la société contemporaine.
- Les méthodologies de planification intégrées visant à incorporer plus efficacement les valeurs dans la prise de décision en matière de conservation ont été mises

au point par l'ICOMOS d'Australie, l'US National Park Service, Parks Canada, English Heritage, et de nombreuses ONG ; il s'agit d'approches holistiques dans lesquelles les politiques de conservation sont intégrées et tiennent compte d'une série de points (par exemple, disponibilités des ressources, législation environnementale, état technique de conservation) à différents niveaux et dans des buts différents.

2. Le Plan de gestion: définition, principes, objectifs

La planification de la gestion conservatrice représente une vision collective du site et génère un soutien aux investissements continuels en engageant les intervenants dans cette planification. Les plans de gestion doivent être axés sur les valeurs et mis au point par un processus participatif et interdisciplinaire qui situe celles-ci et la participation d'un large ensemble de parties intéressées au cœur même de la prise de décision, et qui doit être adaptable et souple.

La planification de la gestion est un processus crucial qui consiste à analyser, à définir et à évaluer et qui permet de formuler des programmes de conservation et de gestion des changements, dont le suivi et la maintenance cycliques. Le plan doit être un processus continu qui concerne aussi bien les citoyens que les groupes d'intérêt et qui les aide à identifier quand leurs divers objectifs complètent la préservation historique et à œuvrer de concert pour préserver leur patrimoine local.

La planification est structurée selon une progression logique, depuis la collecte d'information à travers l'évaluation et l'analyse de tous les facteurs influençant la gestion du site, jusqu'à la prise de décision.

Bien que son intégrité repose sur la séquence suivante, il est tout aussi important de reconnaître qu'il s'agit d'un processus réitératif qui n'est pas linéaire à strictement parler et qui a souvent besoin de revenir en boucle aux premières étapes pour contrôler, clarifier et modifier l'évaluation.

Le résultat de ce processus est un plan qui précise une vision stratégique, tout en documentant et divulguant l'essence de ses phases principales.

Le Plan de gestion est un document qui établit la signification – ou les valeurs – d'un site à conserver en cas d'utilisation, de modification ou d'agrandissement de celui-ci. Il constitue une déclaration par laquelle

une communauté définit ses objectifs vis-à-vis de ses biens historiques et les actions qu'elle entreprendra pour les atteindre.

Le Plan est d'autant plus efficace qu'il est intégré au plan de développement d'une communauté et coordonné avec d'autres politiques (logement, développement économique, transport, etc.).

3. Méthodologie de la planification du développement

Le Plan de gestion suit les principes de la planification qualitative. Ses objectifs principaux sont les suivants:

- Préserver la signification ou les valeurs d'un site.
- Garantir l'évolution harmonieuse d'une ville historique face aux exigences contemporaines. La planification de la conservation et l'aménagement urbain sont des processus parallèles et complémentaires : la conservation doit être intégrée en un seul projet de gestion concernant les besoins et les activités de l'ensemble de la ville ou de la région.
- La planification de la conservation repose sur une approche conservatrice du changement, l'accent devant être mis sur la transformation, l'augmentation et la conservation de ce qui existe déjà.
- Connaissance, partage, planification et mise en oeuvre constituent une chaîne d'actions qui résume la méthode de planification de la gestion. Aucun des éléments précités ne peut être dissocié des autres ou considéré comme moins important.
- Le plan de gestion de la conservation transcrit les éléments réunis à l'étape d'analyse et fait des propositions susceptibles de satisfaire aux besoins des habitants. L'instructeur expliquera ensuite les principales étapes de ce processus.

Définir les buts

- Identifier l'équipe de planification et les intervenants.
- Comprendre le site.
- Documenter et décrire le site.
- Évaluer la signification ou les valeurs culturelles.
- Évaluer les conditions physiques.
- Évaluer le contexte de la gestion.
- Prise de décision.
- Établir les buts et les politiques.
- Définir les objectifs.
- Mettre au point des stratégies.
- Programme d'action.
- Mise en oeuvre.
- Responsabilités et administration.
- Financement et ressources.
- Révision et suivi du plan de gestion.

SEANCE 3 Identifier l'équipe de planification et le groupe d'intervenants

Thème principal: Identifier les individus et les organisations adéquats appelés à participer à la planification de la gestion est crucial pour garantir de bonnes prises de décisions

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Identifier l'équipe de planification	• Apprendre aux stagiaires à sélectionner les membres d'une équipe de planification.
2. Identifier le groupe d'intervenants	• Apprendre aux stagiaires les principes et les critères permettant d'impliquer les individus clefs dans le patrimoine urbain. • Faire comprendre aux stagiaires l'importance de pouvoir disposer d'un large groupe d'intervenants et le rôle qu'il doit jouer.

Aperçu des points à traiter

1. Identifier l'équipe de planification

- La planification consiste pour l'essentiel à regrouper les individus et les organisations adéquats. Les identifier afin qu'ils participent au processus s'avère donc crucial pour garantir de bonnes prises de décision au sujet du site. Cette responsabilité incombe au gestionnaire qui conduira et guidera la planification.
- La sélection d'une équipe de planification centrale appelée à superviser et à guider le processus constitue le premier pas pour pouvoir identifier les gens adéquats et en assurer la continuité. Bien que l'on puisse avoir recours à des experts extérieurs, il est essentiel d'impliquer des professionnels locaux dans la mesure où ils auront en dernier ressort une grande part de responsabilités dans la mise en œuvre des décisions.

2. Identifier le groupe d'intervenants

Le second groupe crucial à identifier sont les intervenants, autrement dit:

- Ceux qui ont un intérêt ou un enjeu spécial pour la façon dont le site est utilisé, développé, interprété (perçu) ou préservé.
- Ceux qui ont un impact potentiel (bon ou mauvais) sur le site.

- Ceux qui sont eux-mêmes touchés par ce qu'il se passe sur le site.

Les intervenants peuvent être les suivants:

- Agences gouvernementales, telles qu'agences culturelles et environnementales, agences touristiques, autorités religieuses et organisations non gouvernementales (ONG) intéressés par le site.
- Planificateurs et architectes.
- Archéologues, historiens, historiens de l'architecture, géographes et autres chercheurs qui ont travaillé sur le site d'une manière significative.
- Groupes ayant des affinités ou des relations ancestrales avec le site.
- Membres de la communauté locale qui bénéficie du site sur le plan économique ou souhaite l'utiliser à des fins commerciales.
- Des membres de la communauté locale qui pourraient être lésés par un site par suite de disputes territoriales ou de l'afflux de touristes ou de circulation ou d'autres types de pressions.
- Des agences touristiques privées représentant les intérêts de touristes et de secteurs commerciaux locaux ou régionaux, qui pourraient avoir des exigences ou des impacts sur le site.

Les intervenants peuvent apporter des ressources, des connaissances, des perspectives diverses et une préoccupation pour les valeurs différentes qui doivent

être reconnues à des fins de prises de décision sur le site. Si les intervenants sont engagés dans ce processus, ils peuvent devenir une force bénéfique très puissante.

La totalité des groupes et organisations doit être impliquée de façon que la planification reflète les valeurs et priorités communautaires et que les décisions et les actions soient liées aux intervenants et maîtrisées par eux.

Le groupe de décideurs doit retourner fréquemment auprès des groupes d'intérêts les plus larges afin de le maintenir au courant.

Principes permettant d'impliquer les personnes clefs dans la gestion des villes historiques:

- Les gens ont le droit d'être impliqués dans les décisions concernant leur patrimoine culturel et dans la gestion en cours des sites englobant

celui-ci. Cet engagement dans la gestion doit être permanent et se situer au niveau approprié.

- L'identification des organisations, de autorités et des individus ayant le droit de parler au nom du site ou y ayant des intérêts doit découler d'une consultation large et complète au début et au cours du processus. Il faut impliquer l'ensemble des groupes de spécialistes de la communauté, des organisations et des propriétaires ou gardiens individuels ayant éventuellement des intérêts pour le site, à partir d'une planification technique compétente et de négociations et de médiations efficaces.
- Les décisions ayant un effet local doivent partir d'une implication pleine à ce niveau. La planification régionale doit entraîner des éléments locaux. La planification locale doit être intégrée dans la planification régionale.

Séance 4 Documentation et description du site

Thème principal: Cette séance concerne le premier pas à faire dans la compréhension d'un site, à savoir définir ses composantes, collecter et analyser l'information et la documentation

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Apporter la documentation concernant une ville historique	• Apprendre aux stagiaires les méthodes employées pour fournir la documentation concernant une ville historique.
2. Décrire une ville historique	• Apprendre aux stagiaires les éléments clefs à envisager pour décrire une ville historique.

Aperçu des points à traiter

1. Apporter la documentation concernant une ville historique

- Réunir la documentation concernant un site et le décrire permet d'établir ce que l'on en sait et ce qu'il faut en comprendre.
- Cette étape inclut l'identification et l'inventaire de documents et archives importants. Il faut collecter, cataloguer et rendre accessible toute la littérature pertinente en rapport avec le site.

- Cette étape comprend aussi la définition ou la précision des limites du site et de ses zones tampons (tant légales que culturelles), si cela est nécessaire pour le plan de gestion.
- Cette étape offre l'occasion d'identifier les lacunes en matière de connaissance qui pourraient influencer sur les décisions en rapport avec le site, et permet aussi de maîtriser et de résumer ce que l'on sait et d'identifier ce que l'on ne sait pas.

- L'instructeur devra signaler que l'erreur éventuelle en la matière est de voir ceci comme une simple collecte d'informations pour le plaisir. Cette activité doit être stratégique : les résultats informeront l'examen et contribueront à dégager des politiques pour le site en question.

2. Décrire la ville historique

La description d'une ville historique comprend ses caractéristiques et ses éléments associés. «Caractéristiques d'une ville historique», «composantes d'une ville historique», «éléments d'une ville historique» ou «éléments définissant une caractéristique» font parties des termes les plus usités dans la littérature concernant ce genre de systèmes de classement. Un examen des systèmes de classement et de la terminologie qui leur est associée révèle de nombreux points communs. La plupart des systèmes de classement recensent les caractéristiques ci-après:

- Topographie.
- Organisation spatiale.
- Utilisation de la terre.
- Traditions culturelles (pratiques d'utilisation de la terre, méthodes de construction, modèles de division de la terre).
- Circulation (chemins, routes, autoroutes).
- Constructions et structures.
- Vues et perspectives.
- Éléments à petite échelle (barrières, bancs, monuments, signes, signaux routiers).
- Sites archéologiques (éléments de surface ou souterrains, tels que traces de routes, restes de fortifications, ruines de systèmes d'irrigation).

La liste de caractéristiques ci-dessus est seulement indicative ; elle fournit plutôt une base permettant d'identifier les caractéristiques importantes.

S'il faut définir les limites d'une ville historique, les points à envisager sont les suivants:

- La topographie de l'endroit.
- Les valeurs du site.
- Les connexions avec d'autres parties de la ville ou avec l'environnement naturel.
- Les intérêts communautaires locaux.
- La sensibilité de parties du site spécifiques.
- Les zones tampons.
- Qui est intéressé par quoi.
- La planification et la gestion locales et régionales.

Les limites peuvent changer en fonction des résultats de la consultation, de l'étude des archives et des enquêtes de terrain.

L'histoire du site en fournit une description à travers les âges jusqu'à nos jours, et permet d'identifier et de décrire ce contexte et les périodes significatives associés à la ville en question. L'histoire du site raconte les histoires d'individus ou de groupes associés au développement physique de la ville historique, et non seulement des figures mémorables, mais aussi des personnes traditionnellement oubliées, méconnues ou sous-représentées. L'histoire du site tient aussi compte des intentions conceptuelles, des principes conceptuels antérieurs, des modèles, des caractéristiques, ainsi que des individus ou des événements qui ont façonné la ville historique (réseaux de transport, aspects légaux, propriété, etc.).

Le travail repose sur la recherche et sur la documentation historique, à partir de supports matériels permettant d'illustrer le caractère physique, les attributs, les éléments et les matériaux qui contribuent à la signification de la ville historique.

La recherche englobe l'étude, l'analyse, l'évaluation et l'utilisation de matériaux primaires et secondaire, écrits et visuels, dont:

- Manuscrits, plans de la ville historique, plans, croquis, cartes, sondages et dessins, peintures, illustrations d'époque, cartes postales, photos historiques et récentes, littérature d'époque, journaux, histoires orales, historique, etc. L'histoire du site peut inclure des projets ou des tentatives de dessin jamais mis en œuvre.
- Études et travaux savants récents, rapports, inventaires.
- La façon d'entreprendre la documentation est déterminée par les objectifs de la gestion, la complexité de la ville historique et la disponibilité de documents pertinents.
- La profondeur de la recherche est en rapport avec la complexité de la ville historique en termes de caractères physiques, de périodes multiples en évolution et du degré de changement.

Séance 5 Examen de la signification

Thème principal: Etablir pourquoi le site est important et pour qui, et comment hiérarchiser, négocier et équilibrer les valeurs

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Valeurs et planification de la conservation	• Apprendre aux stagiaires le rôle des valeurs dans la planification de la conservation.
2. Evolution de la notion de « signification culturelle »	• Apprendre aux stagiaires comment la notion de « signification culturelle » a vu le jour et évolué.
3. Le processus d'évaluation	• Faire comprendre aux stagiaires le rôle des intervenants dans le processus d'évaluation.
4. Déclaration de signification	• Apprendre aux stagiaires ce qu'est la Déclaration de signification.
5. Authenticité et intégrité des villes historiques	• Apprendre aux stagiaires à « mesurer » l'authenticité et l'intégrité d'un site.
6. Signification et gestion	• Apprendre aux stagiaires le rôle de la signification dans la planification de la gestion.

Aperçu des points à traiter

1. Valeurs et planification de la conservation

- La signification est la première étape – et la plus importante – de la phase d'examen et d'analyse qui suit celle de documentation et description, qui est au cœur même de la planification et dont les décisions concernant le site découlent directement.
- L'examen implique principalement, en plus de la collecte d'information, l'évaluation et l'analyse de cette dernière, qui permet de révéler les valeurs et d'analyser les relations de cause à effet et entre les gens et les institutions.
- Les valeurs dépendent de la société et peuvent donc changer au fil du temps.
- Dans le cas des villes historiques, qui font partie du patrimoine culturel, il faut prêter une attention spéciale à leur signification culturelle, sans en ignorer toutefois les aspects socio-économiques.

2. Evolution de la notion de «signification culturelle»

L'évolution de la notion de « signification culturelle » sera expliquée par rapport aux documents suivants:

- Charte de Venise (1964) : signification culturelle et « valeurs esthétiques et historiques ».
- Charte de Burra (1982, ICOMOS d'Australie) : conservation en tant que processus axé sur les valeurs et centré sur la notion de signification culturelle ; approche de la planification de la conservation fondée sur ce présupposé.
- Document de Nara sur l'authenticité (1994).
- Déclaration de San Antonio (1996).

La multiplicité des valeurs d'une ville historique découle des perspectives et jugements variés de personnes, de groupes professionnels et de communautés. L'examen de la signification permet d'identifier la fourchette de valeurs que les gens attribuent au site et guide ensuite les décisions concernant les raisons pour lesquelles et comment il fut préserver et protéger le site.

- Le groupe d'intervenants apporte une large compréhension des significations variées associées au site. A cette étape clef du processus, il joue un rôle important. Sa participation, depuis la diversité de ses perspectives, contribue à garantir que la conservation répondra aux idéaux professionnels

et savants aussi bien qu'aux besoins et aux inquiétudes de la société. Les professionnels de la conservation peuvent jouer un rôle très important en facilitant la participation et en guidant le processus de conservation.

- L'instructeur s'efforcera d'approfondir le réseau de valeurs et d'élargir la participation au processus de conservation. Le but final étant de fournir une représentation solide et un équilibre entre les valeurs patrimoniales portées par ceux qui participent, aussi bien du dedans que du dehors, au processus de décision et de planification.

3. Le processus d'évaluation

Le travail des responsables de la hiérarchisation, de la négociation et de l'équilibrage des valeurs peut être guidé par la notion de durabilité :

- Prise en compte des besoins des générations futures.
- Large participation à la planification de la conservation.
- Respect de la diversité (diversité culturelle et biodiversité).
- Production d'avantages matériels et immatériels.
- Utilisation intelligente et stratégique des rares ressources (concerne les aspects financiers, humains et environnementaux).
- Conscience que, certaines actions étant irréversibles, il faut les envisager avec beaucoup de précautions.
- Reconnaissance de l'interdépendance : le patrimoine faisant partie d'un système connecté à la société et à l'environnement, la conservation doit donc faire l'objet d'une approche holistique qui envisage les nombreuses valeurs du patrimoine et cherche à intégrer ce dernier dans d'autres activités sociales (développement, éducation, etc.).

4. Déclaration de signification

- Toutes les valeurs doivent être examinées, reconnues et insérées dans une déclaration de signification, bien qu'il faille identifier et reconnaître les conflits potentiels.
- La valeur des sites patrimoniaux pour les communautés locales est un aspect de la signification qui a été pauvrement représenté par le passé dans la conception de la conservation. De nombreux sites patrimoniaux sont évalués par des communautés pour des raisons qu'ignore le reste de la société. Ces sites spéciaux contribuent souvent au sens de stabilité de la communauté dont ils reflètent les expériences communes en matière d'histoire, de paysage, de loisirs ou de société.

- L'intégration de la valeur communautaire dans une Déclaration de signification exige l'implication – par consultations – de la communauté locale afin de découvrir quels aspects du site sont importants pour elle et de quelle façon ils lui sont significatifs. Découvrir ces vues donnera une autre dimension à la signification de la ville historique et fournira un appui plus fort à sa conservation.
- Les érudits et spécialistes tendent aussi à se concentrer sur la qualité et la splendeur artistiques, et sur les principaux événements historiques en rapport avec un site patrimonial, négligeant souvent le banal, l'histoire quotidienne des gens et les éléments de continuité et de connexion avec la population actuelle qui pourraient être de fait plus intéressants et importants pour elle.
- La signification polyvalente de sites patrimoniaux importants pour des communautés partageant des cultures ou des religions différentes a aussi conduit à des conflits et exacerbé le débat sur l'interprétation à donner aux concepts de conservation et de propriété.
- La signification de sites patrimoniaux pour différents groupes a des conséquences importantes sur le processus d'enquête et d'évaluation qui détermine leur signification culturelle en tant que fondement de la politique de conservation. Les inquiétudes et les intérêts des gardiens et communauté traditionnels sont importants pour tout site patrimonial en tant que fondement de la politique de conservation et doivent apparaître dans chaque Déclaration de signification et dans le plan de gestion de la conservation.
- La Déclaration de signification constitue une récapitulation de l'importance culturelle. Elle est vitale pour les prises de décision en matière de gestion, mais elle ne doit pas prendre en considération les problèmes de gestion, l'état du site, les besoins de la société et d'autres valeurs.

5. Authenticité et intégrité des villes historiques

- De nombreux aspects de la signification peuvent être amoindris par la perte d'authenticité/intégrité ou d'achèvement de la ville historique. Pour évaluer cette signification, le gestionnaire doit examiner sérieusement l'authenticité/intégrité du site patrimonial afin de voir si cette signification est toujours dûment prouvée ou représentée.
- L'authenticité est un point vital dans l'évaluation d'un site culturel en général et d'une ville historique en particulier. En règle générale, elle est rattachée à une ressource patrimoniale qui est matériellement originale ou authentique par rapport à sa construction et à son évolution au fil des âges.
- L'authenticité peut être entendue de différentes manières selon le contexte de sa signification historique.

- L'authenticité peut être menacée par la destruction de strates historiques ou par le remplacement moderne d'éléments originaux et l'ajout de nouveaux éléments. Une ressource patrimoniale qui répond au critère d'authenticité conserve son intégrité originale, telle qu'à sa création ou dans son évolution à travers le temps.

Selon les Orientations (2005, II.E, 82), il faut envisager plusieurs aspects de l'authenticité:

- forme et conception ;
- matériaux et substance ;
- usage et fonction ;
- traditions, techniques et systèmes de gestion ;
- situation et cadre ;
- langue et autres formes de patrimoine immatériel ;
- esprit et impression.

Dans les Caraïbes, il faut prêter une attention particulière à l'esprit et à l'impression [« Les attributs comme l'esprit et l'impression ne se prêtent pas facilement à des applications pratiques des conditions d'authenticité mais sont néanmoins d'importants indicateurs du caractère et de l'esprit du lieu, par exemple dans des communautés qui maintiennent des

traditions et une continuité culturelle. » (Orientations, paragraphe 83.)]

Pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent conserver leur intégrité vis-à-vis de ces types d'authenticité.

Pour en savoir plus sur ce point, cf. la Déclaration de Nara et la mise en œuvre du « critère d'authenticité » dans les Orientations.

6. Signification et gestion

- La nouvelle étape du processus est la préparation d'un rapport d'état, suivi par des politiques de conservation ou de gestion, qui part de la Déclaration de signification et la joint logiquement à d'autres contraintes et exigences de gestion, pour aboutir à une stratégie ou à un plan de gestion du site patrimonial.
- Le point clef dont il faut se souvenir est que l'examen de la signification et la Déclaration connexe sont une condition requise des plans futurs. On ne peut prendre de décisions au sujet d'une ville historique sans avoir sérieusement et séparément tous ses éléments ou leur signification.

SÉANCE 6 Evaluation de l'état physique

Thème principal: Cette séance aborde l'état du site et les menaces pesant sur lui

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Evaluation de l'état physique	• Faire comprendre aux stagiaires ce qu'est l'évaluation de l'état physique et quel est son objectif.
2. Conduite de l'enquête sur l'état physique	• Apprendre aux stagiaires comment mener une enquête sur l'état physique.
3. L'analyse FFOM	• Faire prendre conscience aux stagiaires des menaces pesant sur les villes historiques et de leurs opportunités.

Aperçu des points à traiter

1. Evaluation de l'état physique

On peut examiner l'état physique d'une ville historique en entreprenant une enquête suivie d'un rapport, ce qui permet d'observer et de décrire ses problèmes et donc de mieux comprendre les forces physiques l'affectant. Le produit final de cette enquête est un dossier de documentation graphique et écrit utile qui offre les données essentielles de la ville et qui peut être utilisé pour faire des recommandations concernant l'usage et le traitement futurs et superviser les changements dans le temps.

2. Conduite de l'enquête sur l'état physique

Une enquête de ce genre comprend trois étapes essentielles:

1. Collecte de documentation historique concernant les conditions et l'usage par le passé, et les interventions préalables sur les structures et le site.
2. Registre objectif de l'état physique – de ce qui existe. Il concerne avant tout les effets plutôt que les causes. Un inventaire complet est un outil essentiel à cette étape. L'instructeur doit souligner que l'inventaire doit inclure tout le bâti – non seulement les bâtiments remarquables, mais encore les constructions modestes, vernaculaire et nouvelles – et tous les espaces publics (jardins et parc, éléments paysagistes, lots ou terrains vacants disponibles pour démolition).
3. Diagnostic et pronostic. Diagnostiquer, c'est examiner et analyser l'état actuel en vue de déterminer les causes de détérioration probables. Il s'agit d'une approche intégrale qui passe par l'analyse de la totalité du site et par le recours aux connaissances des disciplines spécialisées et qui peut exiger de nouvelles recherches et un suivi à long terme. Le pronostic est implicite dans le diagnostic. En associant les conditions actuelles à la documentation et au diagnostic historiques, on

peut estimer les pourcentages de détérioration et évaluer les risques, et, donc, dégager les priorités d'intervention lors de la prise de décision.

- Il faut collecter et analyser une autre sorte d'information concernant la forme et le paysage urbains, le panorama urbain, les relations entre les rues, les bâtiments et les espaces verts, et leur intégration à travers l'échelle, le style et les matériaux, les statues et les monuments, les couleurs (actuelles et historiques), le trafic, la circulation, les relations avec l'infrastructure complète de la ville, l'espace public et les rues (évacuation des eaux de pluie et revêtement des rues, signaux, plantations d'arbres, éclairage, trottoirs, devantures, poubelles, cabines de téléphone, arrêts de bus, signalisation), les données socio-économiques.
- Les conclusions de l'étape analytique comprennent des séries de cartes et de plans thématiques.
- Enregistrer l'état actuel de la ville historique peut offrir un jalon pour suivre les changements provenant d'agents naturels ou d'interférences humaines.

3. L'analyse FFOM

- Dresser une simple liste des Forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) contribuera à fournir une vue d'ensemble du contexte de la gestion.
- Le rapport d'état est essentiellement un examen de l'état physique actuel des éléments clefs de la ville historique et de ses environs immédiats.
- L'examen doit porter sur les impacts naturels et anthropiques.
- L'instructeur insistera sur le fait que « état » signifie non seulement les dommages causés à la ville historique, mais aussi les aspects positifs.

SÉANCE 7 Evaluation du contexte de la gestion

Thème principal: Cette séance aborde les contraintes et les occasions qui peuvent affecter la conservation et la gestion de la ville historique

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Pressions et autres forces de changement	Faire connaître aux stagiaires les contraintes et autres forces de changement pesant sur le site.
2. Questions de la gestion	Faire connaître aux stagiaires les questions de la gestion.

Aperçu des points à traiter

1. Pressions et autres forces de changement

- Cette étape de la planification concerne l'examen des pressions pesant sur le site, le contexte de la gestion, les groupes d'utilisateurs, les intérêts des intervenants et les contrôles légaux qui affectent l'importance du site, et d'autres forces de changement.

Les contraintes suivantes peuvent jouer contre le changement:

- L'incompatibilité des valeurs et de la signification de la ville historique avec les nouveaux usages envisagés.
- La limitation ou l'absence de connaissances spécialisées disponibles pour la recherche, la planification, la conservation, la conception, la construction, l'interprétation et la présentation, la gestion, le fonctionnement et la maintenance.
- Les exigences (durée et coûts) d'éducation pour atteindre un usage durable par des activités adéquates de gestion, de fonctionnement et de maintenance, pour fournir des connaissances spécialisées en matière de mise en œuvre et de conscientisation par les médias, et les institutions universitaires et techniques.

Les forces de changements et les occasions de développement suivantes peuvent jouer:

- La demande de nouvelles utilisations et adaptations qui peuvent être nécessaires pour satisfaire cette demande.
- Des occasions d'utilisations et de changements bénéfiques, telles que la réutilisation adaptative et la régénération axée sur la conservation.

- Des occasions d'utilisations nouvelles et complémentaires fournissant des revenus et des bénéfices à la communauté et au fonctionnement et à la maintenance de l'environnement historique.
- Des occasions d'éducation et de tourisme en améliorant l'interprétation et la présentation au public.

2. Questions de gestion

Exemples de questions principales pouvant être envisagées lors de l'examen du contexte de la gestion:

- Contexte de développement régional et local.
- Contexte légal et législatif.
- Propriété.
- Modèles d'utilisation de la terre et pressions sur le développement.
- Plans et propositions actuels.
- Restrictions découlant de l'importance du site patrimonial.
- Autres contraintes culturelles et sociales.
- Vues, éléments et planification des intervenants clés.
- Implication de la communauté locale.
- Structures de gestion.
- Etat physique du site patrimonial et son environnement.
- Contraintes physiques ou environnementales.
- Etat et planification de l'infrastructure.
- Ressources humaines, matérielles et financières.
- Modèles d'utilisation du visiteur actuels et futurs.
- Attitudes politiques et degré d'appui.
- Base financière.
- Base de pouvoir.
- Structure et organisation.

- Ensemble de ressources et d'experts.
- Systèmes de suivi et de maintenance.
- Nombre de visiteurs, profils et incidence.
- Évaluation de la recherche.

Cet examen doit être préparé par une équipe multidisciplinaire.

Aucun plan concernant l'avenir d'une ville historique ne fonctionnera à moins que tous les intervenants clefs ne soient impliqués dans sa conception et ne sentent qu'ils participent aux résultats proposés à titre de responsables.

SÉANCE 8 Politiques, objectifs et stratégie de gestion concernant la conservation, le développement et la maintenance des villes historiques

Thème principal: Fixation des buts, objectifs et politiques de gestion

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
Politiques et objectifs de gestion	• Apprendre aux stagiaires à fixer des buts et politiques de gestion.
Stratégies de gestion	• Apprendre aux stagiaires à formuler des stratégies. • Faire connaître aux stagiaires les principaux outils de gestion.

Aperçu des points à traiter

Les buts sont des formulations générales concernant les résultats escomptés à long terme. Les politiques sont des règles concernant la gestion en cours de la ville historique.

Les objectifs se réfèrent dans ce contexte à des buts plus spécifiques à plus court terme. On constate que les buts relatifs aux villes historiques et aux sites patrimoniaux en général ont des choses en commun. Ainsi, tous les sites patrimoniaux se fixent pour but la conservation du patrimoine culturel et, dans une certaine mesure, les utilisations et l'éducation communautaires, et la recherche. Les objectifs servent à définir de quelle manière et dans quelle mesure l'on peut atteindre ces buts primordiaux.

Buts et objectifs sont le résultat d'une étude soignée de la Déclaration de signification et des conditions de gestion. Le propos principal est la conservation

des valeurs culturelles du site. Pour ce faire, il est crucial d'évaluer clairement l'état de la gestion. De fait, collecter tous les éléments significatifs dans des analyses préalables permet de cerner des objectifs en rapport avec les buts.

La politique de conservation

Le principe clef d'une politique de conservation est de protéger et de rehausser la signification de la ville historique. Il faut identifier les « limites des changements acceptables » (analyse LAC) pour garantir la moindre perte possible des valeurs et de la signification et la durabilité du site. Une politique de conservation doit inclure:

- Des politiques permettant de conserver la valeur et l'importance de l'environnement historique (zones urbaines, dont les détails des édifices, l'archéologie

enfouie, les éléments du paysage, etc.), en accord avec l'ensemble des lois, des orientations gouvernementales, des plans locaux ou structurels pertinents.

- Les principes à suivre pour réparer, conserver, maintenir et réutiliser le site.
- Les principes de conservation à suivre pour l'utilisation des terrains et l'aménagement urbain, aussi bien dans la ville historique qu'aux alentours.
- La politique de conservation doit être globale et porter sur tous les aspects significatifs du site. Elle doit être comprise par tous les intervenants et acceptée et adoptée par les autorités de planification pertinentes.

Une fois la politique de conservation acceptée et les forces de changement, les contraintes et les possibilités évaluées, il est possible de dégager une série d'options pour définir des politiques détaillées relativement à tous les aspects de la gestion du site. Ceci exige un processus itératif, dans la mesure où contrer certaines menaces peut créer de nouvelles possibilités et où l'exploitation de certaines possibilités peut mettre en danger l'importance de l'environnement historique.

Chaque choix de politiques doit:

- Répondre efficacement aux besoins identifiés.
- Être réaliste et approprié aux conditions sociales et politiques locales, à la disponibilité d'experts et aux possibilités et contraintes financières et économiques.
- Les intervenants doivent mettre au point plusieurs propositions de gestion qui seront analysées en fonction de leur faisabilité, mais on n'en choisira qu'une seule qui servira à structurer les plans de gestion et d'affaires.

Les stratégies définissent ce qu'il faut faire pour atteindre les objectifs par des actions concrètes. Le groupe de décideurs, de pair avec les personnes impliquées dans la gestion quotidienne du site, décidera des stratégies et des actions à suivre permettant d'atteindre les buts et objectifs.

Les stratégies définissent les personnels, les ressources, les structures de gestion et les exigences techniques et peuvent détailler le calendrier et la séquence d'actions particulière de conservation ou de gestion. Les stratégies doivent être établies par ordre de priorité de sorte que les choses les plus importantes soient faites en premier ou le plus tôt possible.

On peut résumer comme suit les stratégies communément requises:

- Exigences de conservation et, en cas de changements, de planification, de conception et de construction.

- Maintenance/suivi/évaluation environnementale.
- Organisation institutionnelle et de gestion ; principaux gestionnaires et rôles ; programmes de mise en œuvre des politiques, et, pour les travaux suivants, équipements, personnels, opération et maintenance.
- Planification des affaires.
- Gestion des visiteurs.
- Besoin de recherche sur le site.
- Education et implication de la communauté.

Les stratégies doivent:

- Être cohérentes avec la signification culturelle du site, l'énonciation de politiques et les objectifs.
- Conçues de manière à ce que le plus important soit fait en premier.
- Décrire le processus de prise de décision, les politiques et les structures.
- Prendre en considération tous les impacts éventuels.
- Appuyer les objectifs et être en accord avec les politiques.
- Décrire les besoins à satisfaire pour atteindre les objectifs.

Le calendrier du plan des travaux pour de grandes zones urbaines exige une vision intégrale de la façon dont la ville devra changer, soit sur le long terme (normalement trente ans), soit sur le moyen terme (normalement cinq ans) en vue de développer des programmes de travaux prioritaires, d'identifier des projets individuels, de tenir compte des ressources disponibles, des profits et des contraintes, des budgets, des coûts et des programmes d'affaires, et d'équilibrer dépenses et financement.

Le coût de toutes les stratégies doit être réaliste et reposer sur les ressources en connaissances spécialisées, en technologie et en financement dont on disposera probablement. Le financement peut s'avérer parfois fondamental dans le choix d'une stratégie préférentielle. Les dépenses concernant la maintenance essentielle doivent être bien justifiées, même si l'avenir à long terme de la ville historique est encore incertain. Des environnements historiques peuvent être parfois si importants sur le plan culturel que les autorités exigent leur conservation, même si, sur le court terme, aucun avantage financier et économique direct ou indirect ne peut être envisagé. Il peut être nécessaire de donner la priorité aux travaux qui engendreront des revenus à même d'aider à financer le reste du programme, ou de fournir une infrastructure de base ou de répondre à des priorités de développement extérieures. De nouveaux travaux exigeant un changement ne devraient être engagés que si l'on dispose d'une génération de revenus et de dépenses annuelles en matière d'opération et de maintenance, et que si la viabilité de tous travaux dans l'environnement historique est prouvée.

Quand une stratégie exige un large appui de nombreux intervenants, il peut s'avérer essentiel, pour promouvoir ce soutien, de la justifier par des plans de gestion et d'affaires adéquats.

Les actions constituent les pas que nous ferons pour changer les choses. Elles s'inscrivent dans une stratégie répondant aux principes du plan de gestion et sont programmées dans un document concret : le Plan d'action.

Les questions centrales (et les recommandations connexes) à fixer dans le Plan d'action sont les suivantes :

Environnement et structure urbaine (modèles de rues; revêtement ; mobilier de rue ; archéologie ; conservation des édifices ; nouveaux développements ; espaces verts publics ; contrôles et orientations de planification spécifiques, etc.).

- Trafic et transport (plan du trafic ; stationnement; révision automobile ; transports publics ; facilités piétonnières ; voitures de tourisme et bateaux de croisière; cyclistes, etc.).
- Commerce (études des ventes au détail ; commerce local ; commerce de spécialités, etc.).
- Logement (études démographiques ; développement futur du logement ; modes de propriété).
- Emploi et formation, affaires et institutions (bureaux ; petites entreprises/ateliers ; institutions ; installations communautaires).
- Tourisme et loisirs (stratégie touristique ; croissance et stabilisation du nombre de visiteurs ; profit maximum des visiteurs sur l'économie locale ; soutien des activités culturelles ; promotion des installations récréatives et sportives ; amélioration de l'interprétation de la ville historique ; création d'une grande variété de logements pour visiteurs ; amélioration de la qualité des services et des produits destinés au visiteur ; amélioration de la gestion des visiteurs).
- Information et conscientisation publiques (actions d'information telles qu'aide technique aux propriétaires, aide financière aux propriétaires, aux locataires, aux commerçants ; information aux visiteurs ; conscientisation dans les écoles au sujet des édifices).
- Recherche (préparation de manuels pour la conservation et la maintenance des bâtiments historiques ; mise au point d'orientations en matière de conception ; développement d'études découlant d'autres questions de gestion).
- Renforcement des capacités (formation spécialisée destinée aux architectes, planificateurs, promoteurs, artisans).

Le Plan d'action comprend aussi des Plans d'amélioration et des Possibilités de développement, qui peuvent

concerner des édifices historiques, des édifices non protégés appelés à être modifiés, altérés ou démolis et reconstruits, des améliorations de paysages de rue, des améliorations de rues commerciales, des projets de signalisation et de publicité, des plans de revêtement, des plans de plantations, des requalifications de squares, etc. Pour chacun des points susmentionnés, les plans d'amélioration proposés définissent le calendrier, les coûts, les sources de financement, décrivent les travaux, précisent les organes responsables. Les projets d'amélioration à inclure éventuellement dans le Plan d'action sont les suivants : 1) requalification des zones dégradées ; 2) revitalisation de rues commerciales et des édifices environnants ; 3) programmes de relèvement ; 4) programme d'amélioration de l'éclairage public ; 5) projets de revêtement de zones piétonnières et de squares ; 6) espaces verts publics et terrains de jeux pour enfants, etc.

Pour identifier les Possibilités de développement en tant que partie du Plan d'action, il faut élaborer une carte indiquant les lots vides et les édifices pouvant être démolis dans le cadre de projets (construction récente, inappropriée, sans rapport avec le contexte historique et dans de pauvres conditions), à partir de laquelle on établira les possibilités de développement réelles en vérifiant l'état de la propriété et d'autres questions pour chaque lot vide.

Une fois identifiée chaque possibilité de développement – conception de remplissage ou de lots multiples – on mettra au point un projet qui respectera les réglementations et les orientations conceptuelles de la ville historique. Le gestionnaire du site et une commission spécial évalueront chaque proposition et contrôleront son adéquation.

Le Plan de conservation est un dessin conceptuel détaillé qui indique graphiquement les changements proposés et aborde le traitement des caractéristiques du site. De plus, il peut identifier les étapes des travaux proposés. Un plan de conservation détaillé doit être élaboré pour les zones de conservation pressenties et complété par des réglementations.

Les réglementations seront les suivantes:

-
- Garantir des travaux de conservation appropriés.
- Limiter les nouveaux projets de développement extensifs incompatibles avec les modèles d'utilisation du terrain traditionnels.
- Éviter les projets de développement agressifs, les emplacements ou les conceptions non recommandables.
- Permettre de contrôler le nombre de visiteurs et éviter le surdéveloppement du tourisme.
- Favoriser les développements à petite échelle et les structures commerciales de qualité.

- Contrôler la signalisation et la publicité commerciale.
- Interdire les constructions à grande échelle dans la ville historique.

Les orientations peuvent inclure les recommandations ci-après:

- Éviter la sur-restauration du site selon des apparences qu'il n'a jamais eues.
- Éviter de diviser ou de réunir deux ou plusieurs lots pour bâtir une seule construction.
- Les changements du plan et de la fonction doivent être basés sur des études fixant les limites de ce qui est acceptable.
- Éviter d'imiter un style ou une période architectural antique dans les ajouts, sauf dans les rares cas où un dessin contemporain ferait tort à l'unité architecturale d'un ensemble ou d'un groupe.
- Installer et construire les services mécaniques là où ils ne feront pas tort au plan, aux matériaux et à l'apparence, ou là où ils ne seront pas blessants pour la vue.
- Exigences de sécurité et de code.
- Respecter les exigences de sécurité de façon à préserver le caractère essentiel du bien et procurer un accès aux handicapés sans porter atteinte au caractère du bien.

Les instructeurs insisteront sur le fait que le développement d'orientations conceptuelles pour les villes historiques caribéennes exige un soin et des études particulières, dans la mesure où leur authenticité/intégrité est sérieusement menacée par de nouvelles constructions inappropriées. Qualité élevée et nouvelle conception appropriée sont rares dans les villes historiques caribéennes. L'inadéquation est manifeste dans la conception architecturale, ainsi que dans les détails, le rythme, les échelles, les masses,

la hauteur, les volumes, les retraits, le caractère, les matériaux, les couleurs, les toits, qui ont une incidence négative sur les édifices, les paysages et les silhouettes existants.

Les orientations en matière de conservation peuvent être élaborées sous forme d'un manuel qui cherchera à être un outil utile aux entrepreneurs et aux propriétaires, qui visera à garantir que les changements prévus du bien conserveront et renforceront la valeur universelle exceptionnelle et le caractère historique des édifices et des rues de la zone urbaine protégée. Le manuel définira les principaux éléments structurels et les matériaux locaux clefs, et recommandera une série de mesures de conservations économiquement viables. Il visera aussi à promouvoir des pratiques de conservation responsables qui aideront à préserver les ressources patrimoniales irremplaçables du site. Il recommandera des mesures appropriées et réalistes pour maintenir et préserver les édifices et suggérera des orientations concernant les changements du tissu historique, les remplacements, les ajouts ou les nouvelles constructions.

Les questions de maintenance peuvent aussi être abordées dans ce manuel, ou dans un document à part. Les recommandations en la matière doivent suggérer les mesures préventives ou correctrices que les propriétaires doivent prendre pour préserver leurs édifices. Les orientations seront généralement organisées par éléments architecturaux et comprendront aussi des sections relatives aux rues et aux paysages.

Ce thème présente quelques points difficiles d'importance cruciale et doit être bien illustré par des exemples concrets ; l'exercice correspond aidera à les comprendre dûment.

SÉANCE 9 Mise en œuvre, suivi et examen

Thème principal: Exigences en matière de mise en oeuvre, de suivi et d'examen.

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Mise en oeuvre	• Comment mettre en oeuvre un plan de gestion.
2. Suivi	• Comment fixer les indicateurs permettant de mesurer l'état de conservation. • Connaître les outils de suivi et se familiariser avec les archives et les bases de données.
3. Examen et révision	• Prendre conscience de la nécessité d'un examen et d'une révision périodiques.

Aperçu des points à traiter

1. Mise en oeuvre

Tout plan de gestion doit fixer comment et par qui il doit être mis en œuvre. Une équipe composée d'experts doit être installée pour superviser la mise en œuvre du plan: elle doit avoir la continuité institutionnelle requise pour pouvoir adopter une vision à long terme. Les intervenants clefs doivent être informés et consultés relativement à toutes les principales décisions.

L'équipe devrait recourir tout au long de la mise en oeuvre au cadre de gestion ci-après qui doit être clairement défini dans le plan en soi:

- Comprendre les ressources, les politiques agréées et les problèmes à régler.
- Planifier le travail et son programme d'exécution.
- Organiser les gens et les tâches.
- Coordonner et superviser l'exécution du travail, et enregistrer en les justifiant les actions entreprises.
- Examiner régulièrement les ressources, les politiques du plan de gestion et la résolution des problèmes avant de planifier et de programmer de nouveaux travaux.

La mise en oeuvre implique ce qui suit:

- Instruction et adoption du plan (publication ; audiences publiques ; adoption ; effets législatifs du plan).

Ressources logistiques et humaines à établir, dont:

- Un gestionnaire du site employé par la mairie ou par la commission de la ville historique, chargé entre autres de planifier la mise en œuvre du Plan d'action ; de lancer et de gérer les projets recommandés dans le plan ; de collaborer avec les intervenants clefs et les communautés locales ; de compiler et d'actualiser les programmes d'action annuels découlant du Plan d'action ; d'examiner tous les ans le Plan d'action.
- Un groupe de partenariat : cadres et présidents des organisations intervenantes clefs.
- Groupes de travail pour faciliter la mise en œuvre de questions ou de projets spécifiques dans le Plan d'action, tels que recherches, interprétation, promotion et résultats ; ou un projet d'amélioration environnementale.

Ressources humaines : Chargées de guider ceux qui entreprennent le travail sur le site et de les encourager à s'assurer que les politiques et actions entreprises le sont de manière à protéger et à renforcer l'importance de celui-ci.

Certaines des propositions et actions exigeront une nouvelle manière de travailler de la part de l'équipe et de hiérarchiser la gestion du temps. De nombreuses initiatives seront exécutées en allouant les fonds disponibles sur les budgets ; d'autres dépendront de la disponibilité de nouvelles sources de financement ; la recherche de fonds joue donc un rôle vital et fait partie intégrante de la mise en œuvre.

2. Suivi

- Les villes et établissements historiques comprennent des quartiers différents ayant leurs propres caractéristiques, fonctions, utilisation des terres et devant faire l'objet d'un suivi. Si l'on prend les enquêtes et d'autres sources d'information les plus récentes comme fondements, les changements peuvent être suivis de différentes manières. Le Plan de gestion devra indiquer la manière appropriée de garantir le meilleur suivi possible en fonction du site et de sa complexité. Les archives et les documents d'archives constituent un facteur important en matière de suivi.

- La responsabilité locale du suivi retombe sur les organisations ou les individus chargés de la conservation des valeurs patrimoniales du site.

3. Examen et révision

Les politiques de gestion ne devant jamais être considérées comme définitives, il est donc essentiel de garantir une stratégie d'examen périodique. Le plan de gestion doit donc être conçu de manière à pouvoir être modifié en fonction de demandes changeantes. Un examen régulier garantira qu'il répond aux besoins réels.

LECTURE 10 Elaboration d'un Plan de gestion

Thème principal: Orientations concernant l'élaboration et la présentation d'un plan de gestion d'une ville historique

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Elaboration d'un plan de gestion	• Apprendre à élaborer un Plan de gestion : structure, contenu, format, style.

Aperçu des points à traiter

1. Elaboration d'un plan de gestion

L'instructeur expliquera les différentes modalités des plans de gestion et leurs caractéristiques communes (complet et intégré, bref, concis et accessible, comparable et compatible avec d'autres plans, ayant force de loi).

Un plan de gestion typique est structuré comme suit

Une introduction, qui peut inclure les points ci-après:

- Résumé de la gestion décrivant les objectifs du projet.
- Bref aperçu historique donnant le contexte historique de la ville en question.
- Propos et nécessité du plan de gestion et méthodologie d'élaboration (objectif du plan de gestion, points à aborder, orientation du travail et techniques à utiliser, format).
- Description des limites (limites physiques de la ville historique: «zone centrale» et «zone(s) tampon(s)».

Le texte principal en deux parties : 1) « Compréhension du site » et 2) « Prise de décision ».

La première partie apporte la documentation et l'évaluation des caractéristiques, éléments et qualités de la ville historique. Les sections : histoire du site, conditions actuelles et analyse et évaluation identifient les valeurs associées à celle-ci et définissent sa signification et son authenticité/intégrité. La description et l'évaluation sont présentées sous forme à la fois de textes et d'illustrations (plans et cartes, photos, etc.)

La seconde partie articule la stratégie de préservation en vue d'une gestion à long terme du paysage culturel, à partir de sa signification, des conditions actuelles et de son usage. Elle envisage aussi les buts et objectifs de la gestion : politiques, stratégies, plan d'action, réglementations, orientations et manuels relatifs à la protection, à la conservation et à la maintenance du patrimoine, ses utilisations et interprétation contemporaines, plans et conceptions alternatifs (autrement dit, plan de conservation).

L'instructeur montrera aux stagiaires différents exemples de plan de gestion et commentera leurs formats.

SÉANCE11 Bonnes pratiques en gestion de villes historiques: études de cas

Thème principal: Illustration des cours théoriques par des études de cas représentants de bonnes pratiques de terrain

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Caractéristiques des bonnes pratiques	• Apprendre à identifier de bonnes pratiques et à tirer des leçons de l'étude de leurs caractéristiques fondamentales.
2. Exemples de bonnes pratiques en Amérique, en Europe et dans les Caraïbes	• Apporter une compréhension meilleure et moins abstraite de la gestion de la conservation par des études de cas.

Aperçu des points à traiter

Les séances antérieures du module ont donné une série d'aperçus de l'évolution et de l'état actuel de la gestion des villes historiques dans le monde. Bien que celle-ci soit encore dans les langes et que l'on ne dispose pas encore d'une évaluation des bonnes pratiques, l'on peut envisager les critères suivants :

- Contributions faites à la conservation des valeurs de la ville.
- Contributions faites à la régénération économique de la ville.
- Dans quelle mesure un projet a agi comme catalyseur de la gestion ultérieure de la conservation de la ville.
- Contributions faites à l'esprit et à la cohésion sociale de la communauté.
- Contributions faites au renforcement des capacités locales à planifier et à influencer la conservation et le développement durable de la ville.

- Durabilité environnementale du projet.
- Partenaires impliqués.

Une série d'études de cas illustre les bonnes pratiques en gestion des villes historiques:

- Expérience américaine: Québec (Canada); Campeche et Oaxaca (Mexique) ; Montevideo (Uruguay); Quito (Equateur).
- Expérience européenne: Bath et Edinburgh (Royaume-Uni); centres-villes historiques de Bordeaux et de Lyon (France); centres-villes historiques de Vienne et de Graz (Autriche); San Gimignano et Sienne (Italie).
- Expérience caribéenne: Vieille-Havane (Cuba); Willemstad (Curaçao).

Conclusions et clôture

La dernière séance est consacrée aux conclusions du module et aux exercices.

Après un aperçu de tous les thèmes, l'instructeur résumera l'information collectée par les stagiaires durant les travaux de cours et de terrain.

Il rappellera les concepts liés à la conservation et à ses avantages pour une ville historique et comment le patrimoine peut être un catalyseur de régénération sociale et économique.

Il soulignera le rapport existant entre conservation et développement durable, insistant sur le fait que la réutilisation de bâtiments et l'amélioration des espaces publics contribuent à renforcer un sens d'appartenance à un lieu, alors que de nouveaux développements à grande échelle risquent de faire disparaître la fine trame qui caractérise les lieux historiques. Par ailleurs, la restauration de bâtiments historiques crée des emplois et contribue à stimuler les économies locales. Une ville historique attrayante peut contribuer à attirer des investissements étrangers et à soutenir des affaires de toutes sortes, et pas seulement touristiques.

La ville historique contribue à améliorer la qualité de la vie et permet aux gens de mieux comprendre la diversité et la nature changeante de leur communauté. Usage mixte, densité élevée, quartiers historiques à échelle humaine constituent des modèles pour de nouvelles communautés durables. Les sites historiques sont aussi un puissant foyer d'activités culturelles.

La séance conclut sur un bref rappel de l'éthique de la conservation.

Les stagiaires seront invités à créer un réseau régional afin de poursuivre les débats et d'échanger des expériences et des connaissances spécialisées.

Le cours s'achève sur une clôture officielle par des représentant clefs des autorités de conservation locales.

VISITE DE TERRAIN

Objectif central: Permettre aux stagiaires d'appliquer les concepts appris durant le stage en simulant des situations de projet réelles et de collecter des informations en rapport avec les exercices

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Définir les limites de la « ville historique »	• Informer les stagiaires des critères existant pour définir les limites d'une ville historique (zone centrale et zone tampon). • Informer les stagiaires des rapports entre le centre historique et la ville en soi.
2. Connaître la ville historique	• Apprendre à voir et à « lire » la ville historique en fonction d'objectifs de gestion. • Apprendre à enregistrer les données de terrain.
3. Planifier et conduire une visite de terrain	• Apprendre à planifier et à conduire une visite de terrain en fonction de différents objectifs.

1. Définir les limites de la « ville historique »

- Tous les stagiaires visiteront la ville historique et son environnement bâti ou naturel (première partie), tandis que la visite du secteur spécifique (étude de cas) se fera par petits groupes (deuxième partie).
- La visite du site sera organisée à l'avance. L'instructeur fournira dès le premier jour, durant la séance « Introduction au module », un jeu contenant tous les éléments concernant l'histoire et la topographie (documents écrits, plans, cadastres, iconographie et carte touristique actualisée), à raison d'un par stagiaire.
- Sous la conduite de l'instructeur, les stagiaires commenceront la visite par un point d'accès stratégique (porte de la ville, par exemple) et chemineront dans ses limites et au-delà (la « zone de conservation », si elle est déjà nommée ainsi à l'échelle nationale ou, le cas échéant, le « site du patrimoine mondial »).
- Si la zone historique n'est pas encore identifiée, l'instructeur préparera à l'avance une proposition de limites d'une zone historique potentielle dont la protection sera envisagée. Les stagiaires seront encouragés à examiner ces limites en fonction de leurs découvertes et de leurs critères.

- L'instructeur expliquera les critères permettant de définir la « zone de conservation » et soulignera la complexité de cette tâche.

2. Connaître la ville historique

- L'instructeur soulignera qu'il est tout à fait différent de définir une ville historique à des fins de gestion et à des fins de recherche ou de conservation. Par exemple, un projet de gestion peut se borner à des changements dans la zone de conservation concernée, tandis que les planificateurs devront aussi envisager de plus larges facteurs géographiques (zones tampons, ville entière ou sa région) afin de gérer efficacement la zone protégée.
- L'instructeur expliquera l'importance du contexte (environnement bâti ou naturel autour de la ville historique), de ses incidences négatives ou positives sur le site, de l'intégration impérative de la zone historique dans la ville en soi, du rôle que la ville historique joue (ou peut jouer) dans le développement de la ville en soi.

Les questions à envisager en matière de limites sont les suivantes:

- Géographie du secteur.
- Connexions avec d'autres sites patrimoniaux.
- Intérêts des communautés locales et autochtones.
- Sensibilité de parties spécifiques de la zone.
- Planification et administration locales et régionales.

3. Planifier et conduire une visite de terrain

- La visite se poursuivra dans le secteur de la ville historique dont l'instructeur soulignera les principales caractéristiques : principaux monuments, architecture vernaculaire, styles architecturaux, typologies principales, morphologie urbaine, usages principaux et localisation, zones commerciales, etc.
- L'instructeur identifiera à l'avance les secteurs d'étude et en assignera un par équipe.
 - Chaque équipe reconnaîtra les limites du secteur d'étude (îlot ou quartier) ; le chef d'équipe répartira les tâches et établira un calendrier pour les observations et les notes et pour la liaison des données de terrain à d'autres types de données.
 - Les stagiaires feront des observations de terrain et prendront des notes (écrites, croquis à main levée, photos) qui permettront de :
 - Analyser le rapport entre la zone d'étude et ses alentours (naturels ou urbains).
 - Identifier les caractéristiques du site.
 - Identifier les principales étapes de développement du site à travers l'histoire.
 - Identifier les typologies et styles architecturaux principaux.

EXERCICES ET SÉMINAIRES

Objectif principal: Permettre aux stagiaires d'appliquer les concepts appris durant les conférences

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Elaboration de la visite de terrain et de l'exercice connexe	• Apprendre aux stagiaires les objectifs que poursuivent la visite de terrain et l'exercice, et les familiariser avec les attentes des organisateurs, le calendrier et d'autres questions logistiques. Les stagiaires ayant reçu la documentation de fond à la séance liminaire, ils pourront réfléchir sur les thèmes et prévoir des questions.
2. Déroulement de la visite de terrain et de l'exercice	• Séances de travail guidées.
3. Conclusions de l'exercice et présentations	• Les stagiaires présentent leurs conclusions à des professionnels en séance publique et en reçoivent des réflexions et des remarques.

1. Elaboration de la visite de terrain et de l'exercice connexe

- Consacré à un site concret, l'exercice doit en prendre en considération les avantages et les inconvénients. Compte tenu de ses caractéristiques et de ses dimensions, il doit être choisi en fonction des critères suivants : 1) l'endroit du stage ; 2) la facilité d'accès au site ; 3) le profil des stagiaires et de leurs attentes ; 4) les problèmes que présente le site ; 5) sa capacité à illustrer au mieux les questions abordées au stage.
- L'exercice stimule le travail en équipe. De petits groupes de stagiaires travailleront ensemble soit sur un thème commun, mais à des endroits différents, soit sur des sous-thèmes, mais au même endroit. Ceci permettra aux stagiaires aux antécédents variés d'échanger et de partager des expériences, tout en approchant le thème selon des angles différents, mais complémentaires, et de dégager un consensus

en intégrant des perspectives différentes, voire parfois divergentes.

- A la première séance liminaire, l'instruction demandera aux stagiaires de composer des équipes et d'en choisir les chefs.
- Les équipes devront être composées de participants aux antécédents différents afin de mieux simuler des situations réelles.

Les sujets des quatre exercices sont en rapport avec les conférences concrètes et comprennent les thèmes suivants :

1. Inventaire des structures bâties et des espaces publics dans une partie de la ville historique (un îlot ou un quartier).
2. Evaluation des valeurs. Déclaration de signification (ou Déclaration de VUE dans le cas d'une ville inscrite au Patrimoine mondial).
3. Identification des questions de gestion par une enquête de contexte.
4. Association entre analyse et prise de décision : élaborer des politiques, fixer des objectifs, formuler des stratégies et préparer le Plan d'action.

2. Déroulement de la visite de terrain et de l'exercice

- Il faudra laisser le temps suffisant aux stagiaires pour s'informer à fond des exigences et des résultats escomptés, lire et entreprendre leur recherche, visiter le site et travailler de concert. Il faudra calculer la durée de chaque activité, compte tenu du calendrier serré du module.
- Les visites devront être bien organisées et l'information de fond requise en fonction des objectifs de l'exercice devra être prête à l'avance : introduction aux questions, résumé des expériences locales passées, contraintes et ressources disponibles.

Il faudra désigner un responsable local qui apportera son aide durant ce stage d'une semaine.

- Il faudra préparer à l'avance un jeu de documentation contenant les données de référence essentielles pour les quatre exercices : cartes, croquis, dessins et photos du site, ses caractéristiques importantes, chronologie des principaux événements historiques, exemplaires des réglementations pertinentes, procédures, engagements, plans de protection, etc. Cette information ne s'obtenant pas rapidement en règle générale, il faudra s'y préparer assez à l'avance. Chaque stagiaire devra recevoir un jeu de l'exercice.

3. Conclusions de l'exercice et présentations (séminaire)

- Les conclusions des exercices et les résultats des travaux pratiques seront présentés au séminaire suivant chaque exercice.
- Il faudra laisser assez de temps pour que chaque équipe présente son travail et fasse l'objet de remarques, et pour que toutes les présentations soient discutées en conclusion.
- Les présentations devront suivre le format préétabli (introduction générale au thème en fonction du secteur étudié, brève présentation du plan de travail, méthode de travail et résultats) et ne pas dépasser la durée prévue.
- Il est recommandé d'inviter aux séances les responsables des questions abordées durant l'exercice afin que les remarques finales soient plus réalistes.
- L'instructeur chargé de générer et de conduire une discussion interactive doit insister sur l'importance des remarques pour l'ensemble de l'exercice, et ce à différents niveaux : remarques des autres équipes, de l'instructeur ou des instructeurs, du public.
- Chaque séminaire prendra fin sur des remarques finales des stagiaires auxquels on demandera d'évaluer l'efficacité de l'exercice.

EXERCICE 1 Inventaire des structures bâties et des espaces publics

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Planification de la méthodologie concernant l'inventaire des structures bâties et des espaces publics	• Informer les stagiaires des principales étapes d'un inventaire des structures bâties et des espaces publics d'une ville historique. • Apprendre aux stagiaires à planifier les tâches de l'inventaire, les calendriers et les ressources.
2. Introduction à l'utilisation du Système d'information géographique (SIG)	• Familiariser les stagiaires avec les systèmes d'information utilisés durant les inventaires.
3. Conception des projets de formats d'enquête	• Apprendre aux stagiaires à concevoir un format d'enquête spécifique pour chaque ville historique.
4. Enquête et enregistrement	• Apprendre aux stagiaires à mener une enquête sur les structures bâties et les espaces publics et à en informatiser les résultats.

Orientations pour la conduite de l'exercice

- Cet exercice concerne une section (échantillon) de la ville historique : un îlot ou un quartier, et implique des travaux de terrain et des travaux de cours.
- Le lieu de travail doit être équipé d'assez d'ordinateurs pour que chaque équipe puisse numériser un échantillon de format d'enquête.
- Il vaut mieux disposer d'un instructeur par équipe afin de mieux superviser les travaux de terrain et de cours.
- L'exercice est axé sur la planification d'un inventaire, dont la préparation et l'utilisation d'un format d'enquête sur mesure.
- La planification comprend une étape préliminaire de documentation et de collecte de cartes et d'inventaires préalables provenant des archives locales. Cette documentation devra être fournie par l'instructeur dès le premier jour, à raison d'un exemplaire par stagiaire, durant la séance liminaire.
- L'instructeur expliquera le calendrier de travaux et distribuera les tâches. Les groupes établis deviendront des équipes d'enquête.
- Les stagiaires contrôleront sur place la validité de la cartographie disponible et signaleront si elle doit être actualisée. La zone d'étude sera ensuite divisée en secteurs et blocs dûment identifiés.

- A cette étape, on expliquera la construction du SIG et l'informatisation susmentionnée. Néanmoins, pour la réussite de l'exercice, l'enregistrement de données de l'enquête se fera par Excel, puisque le but de l'exercice est de simuler une méthodologie de planification de l'inventaire plutôt que l'utilisation du SIG qui peut fonctionner en soi en tant que module.
- L'équipe préparera collectivement trois sortes de formats d'enquête ne dépassant pas deux pages chacun: bâtiments remarquables ; espaces publics (les espaces privés devant être inclus dans les formats des bâtiments) et bâtiments ordinaires (format simplifié), contenant des données descriptives et prescriptives ou au moins une photo.
- Les stagiaires mettront à l'essai les formats d'enquête et les réviseront. Ensuite, chaque stagiaire remplira un format correspondant à une structure bâtie ou à un espace public. Chaque groupe doit couvrir toutes les catégories susmentionnées.
- Les données de l'enquête seront ensuite informatisées (Excel).
- L'instructeur soulignera comment créer, utiliser et gérer une base de données SIG.

EXERCICE 2 Examen des valeurs. Déclaration de signification

- Cet exercice ne comprend que des travaux de cours.
- Il simulera une consultation avec des intervenants (rôles joués par les stagiaires).
- Vu la nature de cet exercice, il est préférable de compter un instructeur par équipe

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Evaluation et équilibre des valeurs	• Apprendre les méthodes employées pour identifier et analyser une vaste série de valeurs patrimoniales. • Apprendre à attribuer et à hiérarchiser les valeurs du site.
2. Déclaration de signification	• Apprendre à formuler une déclaration de signification (ou de valeurs universelle exceptionnelle en cas de site du patrimoine mondial).

Orientations pour la conduite de l'exercice

- L'importance culturelle de la zone d'étude ne peut être évaluée que par rapport à la ville historique et au contexte culturel des Caraïbes. La polyvalence du patrimoine caribéen suggère une approche plurale, éclectique pour évaluer sa valeur. Il faut forcément faire des comparaisons avec des biens similaires dans la région pour mieux évaluer l'importance culturelle d'un site donné et sa singularité.
- Chaque équipe travaillera d'une manière indépendante sous la conduite de l'instructeur (ou des instructeurs).

Les stagiaires seront invités à :

1. Attribuer des valeurs au site et à les recenser par ordre hiérarchique.
2. Rapporter les valeurs aux éléments et caractéristiques du site.
3. Rédiger une Déclaration de signification actualisée de la zone d'étude si le site n'est pas inscrit au patrimoine mondial ; rédiger ou actualiser la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle, s'il l'est.

- Pour faciliter l'évaluation, l'instructeur proposera une typologie provisoire des valeurs patrimoniales, ce qui permettra d'écouter et de comparer les vues des stagiaires. Mais il devra toutefois insister sur son caractère provisoire et sur le fait qu'il se peut qu'elle ne soit pas adaptée au site donné : il s'agit en fait simplement d'une tentative de créer un point de départ commun à partir duquel il serait possible d'en établir une autre spécifique pour le site concerné. La typologie provisoire peut inclure les valeurs culturelles (historiques, esthétiques, symboliques, spirituelles/religieuses, politiques) et socio-économiques (sociales, utilitaires, non utilitaires).
- Les stagiaires situeront les différentes valeurs par ordre hiérarchique.
- Ils établiront ensuite durant l'exercice une liste des éléments et caractéristiques significatifs du site où inscrire ces différentes valeurs (par exemple, juxtaposition de styles architecturaux, agencements urbains distinctifs, forme urbaine et éléments naturels, paysages urbains, compositions et vues de paysages, bâtiments et intérieurs historiques, statues et monuments, communautés multiculturelles, etc.).
- A partir de cette évaluation, les stagiaires rédigeront une Déclaration de signification en tant que résumé concis de l'importance culturelle.

EXERCICE 3 Identifier les questions de gestion; conduire une enquête de contexte de gestion

- Cet exercice ne comprend que des travaux de cours.
- Vu la nature de cet exercice, il est préférable de compter un instructeur par équipe.

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Contexte actuel de la gestion et son incidence sur la conservation et la gestion futures de la ville historique	• Faire prendre conscience aux stagiaires de la nécessité d'évaluer le contexte de la gestion actuel. • Faire prendre conscience aux stagiaires des contraintes et des avantages relatifs à la conservation et à la gestion du site.
2. Questions de la gestion	• Apprendre à identifier les questions clefs de la gestion.
3. Conduire une évaluation du contexte de la gestion	• Apprendre comment diriger une enquête du contexte de la gestion.

Orientations pour la conduite de l'exercice

- Les facteurs pertinents autres que l'état de conservation qui pourraient affecter la gestion du site sont, entre autres : le cadre juridique, la disponibilité de ressources, le contexte du développement régional et local, la recherche et l'éducation, l'utilisation des terres et les contraintes du développement, le développement touristique, les besoins communautaires.
- Les stagiaires identifieront d'abord collectivement les questions clefs de la gestion d'une ville historique entière, puis, par petits groupes, les questions pertinentes de la zone d'étude.

On trouvera ci-après des exemples des principales questions:

- Contexte et planification régionaux.
- Propriétés des ressources patrimoniales et régime juridique.
- Modèles d'utilisation régionale de la terre et contraintes du développement.
- Plans et propositions en cours.
- Restrictions découlant de la signification de la ville historique.
- Autres contraintes culturelles et sociales.

- Vues, éléments et planification des intervenants clefs.
- Implication de la communauté locale.
- Structures de la gestion.
- Etat physique de la ville historique et de son environnement.
- Contraintes physiques ou environnementales.
- Etat de l'infrastructure et planification.
- Ressources humaines, matérielles et financières.
- Modèles d'utilisation du visiteur actuels et prévus.
- Structure de pouvoir locale, régionale ou nationale.
- Attitudes politiques et niveau d'appui.
- Ressources financières.

Une fois les questions clefs identifiées, chaque équipe préparera une liste de questions provisoire à ajuster et à compléter durant les discussions du séminaire afin de les adapter au contexte spécifique de la zone d'étude. Ce questionnaire pourra être utilisé dans des situations de la « vie réelle » à des fins d'interview, ou adressé comme imprimé aux intervenants clefs, en tant qu'outil d'évaluation.

A la fin de l'exercice, l'instructeur indiquera comment analyser les données collectées et les utiliser à des fins de gestion.

EXERCICE 4 Association entre analyse et prise de décision: élaborer des politiques, fixer des objectifs, formuler des stratégies

- Cet exercice ne comprend que des travaux de cours.
- Vu la nature de cet exercice, il est préférable de compter un instructeur par équipe.

SUJETS	OBJECTIFS ÉDUCATIFS
1. Résumer la phase d'évaluation: principales valeurs, questions et conditions de la ville historique	• Identifier le passage de l'analyse à la réponse et comprendre clairement le processus d'équilibre.
2. Fixer les politiques	• Apprendre à élaborer des politiques de gestion.
3. Fixer les objectifs	• Apprendre à fixer les objectifs de gestion.
4. Formuler les stratégies	• Apprendre à formuler des stratégies de gestion.

Orientations pour la conduite de l'exercice

- Ce quatrième exercice vise à faire comprendre un pas crucial dans la planification: la façon dont l'étape descriptive et analytique se transpose en décisions. Et donc à simuler le liens entre résultats et présupposés du plan.
- Un résumé concis préliminaire des valeurs, questions et conditions principales de la ville historique sera préparé en vue de faciliter le processus d'équilibre découlant de trois niveaux de réponse allant du général au spécifique: politiques, objectifs, stratégies.
- Les discussions de groupe seront axées sur le développement des politiques, et sur les objectifs et stratégies de gestion.
- Il est proposé de choisir un élément identifié par les stagiaires à l'exercice 3 comme l'une des caractéristiques significatives de la ville historique, tels que « paysage urbain exceptionnel ».

On choisira différents niveaux de risques du paysage urbain à partir du résumé d'évaluation – un par équipe: par exemple, « perte de la qualité du paysage exceptionnel de la ville historique pour les raisons suivantes:

- Perte des matériaux traditionnels et maintenance inappropriée ou pauvre de l'espace public.
- Impact négatif du trafic automobile et pauvre maintenance.
- Incendies ou inondations.
- Contrôles de planification inadéquats ou pauvre application.
- Développement insensibles sur le site ou autour, etc.»

On formulera une ou plusieurs politiques pour chaque risque. Ainsi, pour le risque (1), les politiques pourraient être comme suit :

- Gérer l'espace public du site de façon à respecter, à promouvoir et à renforcer sa signification culturelle.
- Encourager la disponibilité et l'utilisation des matériaux traditionnels.
- Promouvoir la retenue ou le rétablissement des connaissances spécialisées en conservation.
- Promouvoir de bonnes pratiques en vue d'améliorer la conception des rues et la gestion du trafic.
- Respecter les plans de couleurs existants dans les nouveaux ouvrages et dans la maintenance de la trame historique.
- Réduire la prolifération de la signalisation des rues et d'autres mobiliers urbains (feux rouges, horodateurs, bancs, signaux, etc.)

C'est à partir de ces politiques qu'on fixera les objectifs (par exemple, « conserver les espaces publics et renforcer les éléments d'où découle leur caractère ») et qu'on définira des stratégies permettant de les atteindre.

Suivant notre exemple, les stratégies concerneraient: revêtement, mobilier de rue, conservation des bâtiments historiques, art public, contrôles de planification spécifiques pour les signaux, publicité, plantations d'arbres, couleurs, climatisation, antennes satellitaires).

L'exercice 4 vise aussi à l'identification des questions à traiter en priorité.

Bibliographie

Lectures essentielles :

- Convention concernant la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, UNESCO, Paris, 1972.
- Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial, UNESCO Paris, 2005.
- Déclaration de Nara sur l'authenticité, UNESCO, 1994.
- La Charte de Burra, ICOMOS Australie, 1979 (révisé en 1981, 1988 et 1999).
- Charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites (La Charte de Venise), ICOMOS, Venise, 1964.
- La Charte de Florence (Jardins historiques). 1981.
- La Charte pour la Conservation des villes et des zones urbaines historiques, ICOMOS, Washington, 1987.
- Charte internationale du tourisme culturel, ICOMOS, 1999.
- Charte sur le patrimoine bâti vernaculaire, ICOMOS, 1999.
- Principes pour la préservation des structures de bois historiques, 1999.
- Bernard M. Feilden and Jukka Jokilehto. Management Guidelines for World Cultural Heritage Sites, Rome 1993 (2nd edition 1998).
- James Semple Kerr. The Conservation Plan, Sydney 1996.
- English Heritage. Sustaining the Historic Environment, London 1997.
- English Heritage. Conservation Plans in Action, London 1999.
- The Heritage Lottery Fund. Conservation Plans for Historic Places, March 1998.

Général

- Aldous, Tony, Urban Villages: A Concept for Creating Mixed-use Developments on a Sustainable Scale, Urban Villages Group, London (1992).
- Aldous, Tony (ed.), Economics of Urban Villages, Urban Villages Forum, London (1995).
- Arnold John et al (eds), History and Heritage: Consuming the Past in Contemporary Culture, Donhead Publishing, Donhead St Mary (1998).
- Arondel, Mathilde, Chronologie de la politique urbaine: 1945-2000, ANAH, Paris (2001).
- Bath and North East Somerset Council, City of Bath World Heritage Site Management Plan : 2003-2009, Bath and North East Somerset Council, Bath (2003).
- Benevolo, Leonardo, The Origins of Modern Town Planning, Routledge and Kegan Paul, London (1975).
- Brandon, Peter and Lombardi, Patrizia, Evaluating Sustainable Development in the Built Environment, Blackwell Publishing, Oxford (2005).
- Breheny, Michael (ed.), Sustainable Development and Urban Form, Pion, London (1992).
- Buchanan, Colin, Traffic in Towns, HMSO, London (1963).
- Cantacuzino Sherban, New Uses for Old Buildings, Architectural Press, London (1975).
- Chieng, Diana Chan, Projets urbains en France, Le Moniteur, Paris (2002).
- Choay, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie, Seuil, Paris (1965).
- Choay, Françoise, L'allégorie du patrimoine, Seuil, Paris (1993).
- Cullen, Gordon, Townscape, Architectural Press, London (1961).
- Development and Integrity of Historic Cities. 1999 Nara Seminar
- Dresner, Simon, The Principles of Sustainability, Earthscan Publications, London (2002).
- Edinburgh World Heritage, The Old and the New Towns of Edinburgh World Heritage Site Management Plan, Edinburgh World Heritage, Edinburgh (2005).
- Elkin, Timothy, et al., Reviving the City: Towards Sustainable Urban Development, Friends of the Earth, London (1991).
- Elliott, Jennifer, An Introduction to Sustainable Development, Routledge, London (second edition, 1999); first published, Routledge, London (1994).
- English Heritage, Conservation-led Regeneration: the Work of English Heritage, English Heritage, London (1998).
- English Heritage and the Commission for Architecture and the Built Environment, Building in Context: New Development in Historic Areas, English Heritage/CABE, London (2002).

- English Heritage, *Guidance on the Management of Conservation Areas*, English Heritage, London (2006).
- Feilden, Bernard, *Conservation of Historic Buildings*, Architectural Press, London (third edition, 2003), first published, Architectural Press, London (1982).
- Fledmark, Magnus (ed.), *Cultural Tourism*, Donhead Publishing, Donhead St Mary (1994).
- Geddes, M. and Martin, S., *Local Partnership for Economic and Social Regeneration*, Local Government Management Board, London (1996).
- Giovannoni, Gustavo, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, with an introduction by Françoise Choay, Seuil, Paris (1998); first published as *Vecchie città ed edilizia nuova*, UTET Libreria, Roma (1931)
- Hall, P. (ed.), *The Inner City in Context*, Heinemann, London (1981).
- Harrison, Patrick (ed.), *Civilising the City: Quality or Chaos in Historic Towns*, Nic Allen, Edinburgh (1990).
- Harrison, Patrick, *Urban Pride: Living and Working in a World Heritage City*, Edinburgh World Heritage Trust, Edinburgh (2002).
- Jokilehto, Jukka, *A History of Architectural Conservation*, Elsevier Butterworth-Heinemann, Oxford (2004); first published, Butterworth-Heinemann, Oxford (1999).
- Lowenthal, David, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge University Press, Cambridge (1985).
- Lowenthal, David, *The Heritage Crusade and the Soils of History*, Cambridge University Press, Cambridge (1998).
- Loyer, François and Schmuckle-Mollard, Christiane, *Façadisme et identité urbaine*, Editions du Patrimoine, Paris (2001).
- Lynch, Kevin, *The Image of the City*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts, (1960).
- Parkinson, M. *Strategic Approaches to Urban Regeneration*, European Institute for Urban Affairs, Liverpool (1996).
- Pickard, Robert (ed.), *Management of Historic Centres*, Spon Press, London (2001).
- Rodwell, Dennis, "The World Heritage Convention and the Exemplary Management of Complex Heritage Sites", in *Journal of Architectural Conservation*, Donhead Publishing, Donhead St Mary (November 2002).
- Rodwell, Dennis, "City of Bath: A Masterpiece of Town Planning", in *World Heritage Review*, UNESCO, Paris, and Ediciones San Marcos, Madrid (October 2005).
- Rodwell, Dennis, 'Managing Historic Cities: the Management Plans for the Bath and Edinburgh World Heritage Sites', in *Journal of Architectural Conservation*, Donhead Publishing, Donhead St Mary (July 2006).
- Caraballo Periche, Ciro, *Proyecto de sostenibilidad socio-cultural del centro histórico de Quito*, Caracas [IPC], Quito, Ecuador (WHC 2), 2003
- Revista Científica ICOMOS. « Ciudades históricas ». Comité Científico Internacional de Ciudades y Pueblos Históricos. ICOMOS, Galicia, España, 1993.
- World Commission on Environment and Development (Brundtland Report), *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford (1987).

Gestion

- Kowalewski, Adam T. *Economic changes and planning doctrine - A future framework for the management of historic cities*. Kraków International Cultural Centre, 1993.
- Bronski, K.; MacQueen, B. (trans.) *Marketing orientation in the management of historic cities*, Cracow, International Cultural Centre, 1997. p. 34-41.
- Mutal, Sylvio S. "Towards a communication policy on historic cities, new approaches - new challenges", In: *Proceedings of the 3rd International Symposium of World Heritage Cities*, Bergen, June 28-30, 1995, Québec, OVPM, 1996. p. 58-62.
- Mutal, Sylvio, *Regional project for cultural heritage and development : Conservation and management of cultural and natural heritage in Latin America and the Caribbean. The cultural dimension of development. Inter-regional relations and south-south cooperation. Substantive project revision 1987-1991 : Fourth Cycle programming*, Paris, Unesco, 1986
- Workshop on sustainable tourism development in world heritage sites - planning for Hue. Hue, Viet Nam, 3-6 May 1995: Final report Vol. I : Workshop proceedings, Bangkok, UNESCO Principal Regional Office for Asia and the Pacific, 1995.

Solar, Giora. "Site management plans: what are they all about? Planes de gestión de los sitios: en qué consisten?" Madrid, San Marcos, UNESCO, 2003. p.22-23, (World Heritage Review).

Huxtable, David, "Interpreting our heritage: the quest to be accessible, relevant and provocative", Historic Environment. 14, 4, Victoria, ICOMOS Australia, 2000. p. 5-14.

Young, V.; Urquhart, D. "Historic Scotland, Access to the built heritage. Advice on the provision of access for people with disabilities to historic sites open to the public", Historic Scotland technical advice note 7, Edinburgh, Historic Scotland, 1996.

O'Brien, Christine, "Understanding heritage sites, tourists, specialists, managers and politicians: then providing interpretation", Historic Environment. 7, 3-4, Carlton, Australia ICOMOS, 1990. p. 102-104.

Krogus, Vladimir R. "Growing role of intangible heritage in historic city's: identification, integration and interpretation process". In: Porto, a dimensão intangível na cidade histórica, Porto, Camara Municipal da Cidade do Porto, 2002. p. 211-212.

Hoepfner, Christine; Leone, Mark P.; Potter, Parker B. "The Preserved is political; a critical theory agenda for public interpretations of monuments and sites", Icomos Information. 3, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 1987. p. 10-16.

O'Brien, Christine, "Understanding heritage sites, tourists, specialists, managers and politicians: then providing interpretation", Historic Environment 7, 3-4, 1990, Carlton, Australia ICOMOS, p. 102-104.

Dijkgraaf, Cor. "How world heritage sites disappear : four cases, four threats (Galle, Sri Lanka (WHC 451); Sana'a, Yemen (WHC 385); Elmina, Ghana; Zabid, Yemen (WHC 611)), In: Linking universal and local values : managing a sustainable future for world heritage, Paris, UNESCO WHC, 2004. p.32-35. (World Heritage Papers. 13) ICOMOS Scientific Committee for Shared Built Heritage

Melero Lazo, Nelson. La madera y su uso en las contrucciones coloniales, La Habana, CENCREM, 2000.

Caribbean Wooden treasures: proceeding of the thematic Expert Meeting on Wooden Urban Heritage in the Caribbean Region, 4-7 February 2003 Georgetown, Guyana, Paris, UNESCO, 2005 (World Heritage Papers. 15)

Taboada Espiniella, Daniel M. "The Caribbean Sea and its vernacular architecture" (El mar Caribe y su arquitectura vernacula). Excellencias, Americas & Caribbean no. 56, Madrid, Excelencias, 2003. pp. 6-10.

UNESCO office in Montevideo. The state of the world heritage in Latin America and the Caribbean : 2004 periodic report. El estado del Patrimonio Mundial en América Latina y el Caribe : informe periódico 2004, Montevideo, UNESCO, 2004.

Green, Patricia, "Caribbean monuments and sites inventory: on the trans-atlantic Slave trade". In: El patrimonio intangible y otros aspectos relativos a los itinerarios culturales Pamplona, Gobierno de Navarra, 2002. p. 281-287.

Perez Montas, Eugenio, CARIMOS. Exhibition : Vernacular - The traditional architecture of the Caribbean / Vernacula, la Arquitectura tradicional del Gran Caribe , Santo Domingo, 1996.

Pérez Montás, Eugenio, ICOMOS / Comisión Dominicana Permanente para la Celebración del Quinto Centenario del Descubrimiento y Evangelización de América. Carimos: Monumentos y sitios del Gran Caribe. Monuments and Sites of the Greater Caribbean. Santo Domingo, CARIMOS-OEA, 1991

Steif, Williams, "Caribbean Dilemma : Form or Function?" Washington, Historic Preservation. 38, 5, D.C., National Trust for Historic Preservation, 1986. p. 54-58.

Burstein, Daniel, "Caribbean Comeback", Historic Preservation. 39, 4, Washington, National Trust for Historic Preservation, 1987. p. 42-48.

Perez Montas, Eugenio, "OAS/CTRC regional seminar about the cultural patrimony and the tourism product". In: CARIMOS, culture, tourism and historic monuments in the Caribbean region, Washington, OAS, 1983. p. 29-44.

Pérez Montás, Eugenio, "Areas of concern : the CARIMOS plan for monuments and sites in the greater Caribbean", Monumentum. 26,4, York, ICOMOS, 1983. p. 265-280.

Caribbean Conservation Association, "Project for research into preservation of the historical and architectural patrimony of the Wider Caribbean", Caribbean Conservation News. 3,1, 1982, p. 10-13.

Caribbean Conservation Association, "CARIMOS, Caribbean plan for Monuments and sites-Carimos, Barbades", Caribbean Conservation News, 3, 2, 1982, p. 15-16.

Bunning, Jessica, "Partnerships for conservation", World Heritage Review, 37, UNESCO, Madrid, San Marcos, 2004. p.20-23.

Fram, Mark, "The personality of the partnership : the disappearance of government from 'heritage'", ICOMOS Canada Bulletin, 5, 2, Ottawa, ICOMOS, 1996, p.23-25.

Burnham, Bonnie. "Heritage partnership. Exploring the unknown", Conservation: The Getty Conservation Institute Newsletter. 19, 3, Los Angeles, GCI, 2004, p.5-10.

Kaldum, Beatrice, "Partnerships for empowered participation : mainstreaming a community-based paradigm for world heritage management", In: Linking universal and local values : managing a sustainable future for world heritage, Paris, UNESCO WHC, 2004, p.115-120. (World Heritage Papers. 13)

ENTRUST Network, Regenerating neighbourhoods in partnership - learning from emergent practices, Copenhagen, ENTRUST, 2004. 61 p., illus. (French).

Kessinger, Tom G., "Partnerships, strategies and programmes for the stimulation of tourism and opportunities for investment in historic cities", In: Proceedings of the 4th International Symposium of World Heritage Cities, Evora, September 17-20, 1997, Québec, OVP, 1998. p. 105-107.

McIlroy, Andrew, "Fund raising through partnership", Den Haag, Europa Nostra, European Cultural Heritage Review, no. 1, 1999. p. 47-48.

Stirling, A.; Jansen-Verbeke, M.; Paszucha, M.; Bayliss, B.; Trumpington, Baroness; Hooper, Baroness; Therond, D.; Luxen, Jean-Louis ICOMOS UK, Icomos UK Conference. Bath, 1995, Historic cities and sustainable tourism. The protection and promotion of the world's heritage. Conference papers, London, Icomos UK, 1995.

Eagles, Paul F.J.; McCool, Stephen F.; Haynes, Christopher D.; Phillips, Adrian (ed.) World Commission on Protected Areas (WCPA), Sustainable tourism in Protected Areas: guidelines for planning and management.

Tourism Division, UK Department for culture, Media and Sports, Tourism - Towards sustainability. A consultation paper on sustainable tourism in the UK, London, UK Department for culture, media and sport, 1998.

Atema, Y. "Monumentenzorg en architectuurgeschiedenis van de Nederlandse Antillen", Bulletin KNOB. 86, 4, Amsterdam, Koninklijke Nederlandse Oudheidkundige Bond, 1987. p. 145-160. (Contains bibl. on architecture in the Netherlands Antilles)

UNESCO/UNDP/PNUD, "Trends, threats to global conservation of historic sites in Latin America, The Caribbean and Mozambique and recommendations", In: Systematic monitoring exercise: world heritage sites Latin America, the Caribbean and Mozambique UNDP-UNESCO Regional project for cultural, urban and environmental heritage, 1994. p. 49-60.

UNESCO La Habana. Una Experiencia Singular: Valoraciones sobre el modelo de gestión integral de La Habana Vieja, Patrimonio de la Humanidad / A Singular Experience : Appraisal of the Integral Management Model of Old Havana, World Heritage Site. UNESCO La Habana, 2006.

UNESCO World Heritage Centre; ICCROM, Monitoring World Heritage, World Heritage 2002 : shared legacy, common responsibility, Vicenza, Italy, 11-12 November 2002. Paris, UNESCO WHC, 2004. (World Heritage Papers. 10)

UNESCO World Heritage Center, "Toward innovative partnerships for world heritage", In: World Heritage 2002: Shared Legacy, Common Responsibility, Vicenza, Italy, 11-12 November 2002, Paris, World Heritage Centre/UNESCO, 2003, p.142-145.

Enquêtes et inventaires

Chateloin, Felicia. "El Inventario: instrumento de trabajo para la rehabilitacion de zonas de valor historico cultural". In : Arquitectura e Urbanismo, no. 3, 1992. ISPJAE, La Habana, Cuba, 1992.

Derry, Anne; Ward Jandl, H.; Shull, Carol D.; Thorman, Jan. Guidelines for local surveys: a basis for preservation planning, Washington, U.S. Department of the Interior, 1977.

Martins Costa, Vasco, "DGEMN (Portugal): inventory of urban heritage as a management tool for safeguarding and development of historic cities" In : 1999 Nara Seminar Report : development and integrity of historic cities, Nara, Nara City, 2000. p. 17-21.

North Sydney Council (Australia), Local government heritage inventory. Computerised data base management system: demonstration pack - presentation of the data sheets and computer screen layouts developed for the North Sydney Heritage Inventory 1994 Sydney, Centre for Cultural Heritage Management, 1994.

Espaces publics

Gonzales Pozo, Alberto, Public open spaces : flexibility of their uses in historic and vernacular environments, Monumentum. 18-19, Louvain, ICOMOS, 1979, p.109-114.

Centro Portugues de Design, Del proyecto al objeto: Manual de buenas prácticas de mobiliario urbano en centros históricos. Porto, Camara Municipal do Porto, 2005.

Akkar, Muge Z., "Questioning the «Publicness» of Public Spaces in Postindustrial Cities". Traditional Dwellings and settlements review: Journal of the IASTE. 16,2, 2005, Newcastle upon Tyne, Uk, pp. 75-91.

Thrift, Julia, "Public space: public value", in Comission for Architecture and the Built Environment (CABE), Capturing the Public Value of Heritage : The Proceedings of the London Conference, 25-26 january 2006, Swindon, English Heritage, p. 48-52 (2006)

Prévention des risques

Riddett, Robyn, "Risk preparedness and cultural heritage", Historic environment. 16, 1, Victoria, Australia ICOMOS, 2002. p. 6-11.

Letellier, Robin, "Proposed framework for the development of reporting / recording / responding / communication tools pertaining to risk-emergency-disaster preparedness". In: Risk preparedness for cultural properties. Development of guidelines for emergency response. Tokyo, Chuo-Koron Bijutsu Shuppan, 1999. p.433-438.

Bumbaru, Dinu, "Education and information to improve risk preparedness for the cultural heritage : changing attitudes and improving Know-How in emerging fields". In: Risk preparedness for cultural properties. Development of guidelines for emergency response Tokyo, Chuo-Koron Bijutsu Shuppan, 1999. p. 277-291 (English). p. 277-291.

Bumbaru, Dinu. "Changing attitudes and buildings partnerships : lessons from the Quebec summit on heritage and risk preparedness in Canada", In: Risk preparedness for cultural properties. Development of guidelines for emergency response. Tokyo, Chuo-Koron Bijutsu Shuppan, 1999, p. 29-35.

Roberts, Barbara O., "Risk preparedness for cultural property: an international perspective". In : Risk preparedness for cultural properties. Development of guidelines for emergency response, Tokyo, Chuo-Koron Bijutsu Shuppan, 1999. p.47-52.

Stovel, Herb ICCROM; UNESCO; ICOMOS; WHC, Risk preparedness: a management manual for World Cultural Heritage, Rome, ICCROM, 1998.

Suivi

Bonnette, Michel, "Le monitoring des villes historiques: un outil de contrôle et de communication", In Preservation development and monitoring of historic cities in 21st. c., Athens, Hellenic Section of ICOMOS, 2002, p.171-173.

Cunliffe, Scott, "Monitoring and evaluation as practical management tools", ICOMOS Canada Bulletin 4,3, Ottawa, ICOMOS Canada, 1995, p.29-31.

Jamieson, Walter, "The use of indicators in monitoring : the economic impact of cultural tourism initiatives", ICOMOS Canada Bulletin. 4,3, Ottawa, ICOMOS Canada, 1995. p.39-42.

Mutal, Sylvio, "Guidelines for future action in monitoring of world heritage sites in Latin America and the Caribbean and elsewhere", In Systematic monitoring exercise: world heritage sites Latin America, the Caribbean and Mozambique, UNDP-UNESCO Regional project for cultural, urban and environmental heritage, 1994. p. 95-98.

Pound, Christopher, "Reflections on monitoring world heritage sites", In Preservation development and monitoring of historic cities in 21st. c., Athens, Hellenic Section of ICOMOS, 2002, p.159-164.

Ramos Schiffer, Sueli, "Monitoring the conservation of historical heritage through a participatory process", Paris, UNESCO WHC (World Heritage Papers. 10), 2004, p. 110-116.

Stovel, Herb, "Introduction to monitoring", ICOMOS Canada Bulletin. 5,1, Ottawa, ICOMOS Canada, 1996. p.18-20 (ICOMOS Canada Bulletin) (English). p.18-20.

Stovel, Herb, "Monitoring World Cultural Heritage Sites", ICOMOS Canada Bulletin. 4,3, Ottawa, ICOMOS Canada, 1995, p.15-20.

Van Hooff, Herman. "Monitoring and reporting in the context of the World Heritage Convention and its application in Latin America and the Caribbean". In: Monitoring World Heritage (World Heritage Papers. 10), Paris, UNESCO WHC, 2004, p. 32-38.

Van Hoof, Herman, "The monitoring and reporting of the State of Properties Inscribed on World Heritage List", ICOMOS Canada Bulletin. 4,3, Ottawa, ICOMOS Canada, 1995. p.12-14.

Ward, John, "Cultural Heritage Site monitoring : towards a periodic, systematic, comparative approach", ICOMOS Canada Bulletin. 4,3, Ottawa, ICOMOS Canada, 1995. p.54-56.

Whitbourn, Philip, "Monitoring reports on World Heritage Sites - The UK experience", ICOMOS Canada Bulletin, 4,3, Ottawa, ICOMOS Canada, 1995. p.45-46.

CCBP

Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes

Dans les Patrimoine Mondial



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture

Bureau régional pour la culture
en Amérique latine et dans
les Caraïbes

ONDER
NCSIM
LTUUR
NITEM
SCHAP



MODULE

5

PATRIMONIO
WORLD
HERITAGE